



P5 > Réorganisation des marchés gerzatois

P2

Bilan à mi-mandat et perspectives de la municipalité

P4

Budget 2017

P5

Semaine du Développement Durable
Fleurissez vos pieds-de-murs



P26 >



P27 >

P14 > Le Magicabou fête ses 10 ans

Portes ouvertes



P6 > Une 1^{ère} année d'activité pour le CMJ



■ SOMMAIRE ■

ÉDITO	3
VILLE	4 à 9
ÉTAT CIVIL	9
CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE	10
ÉCONOMIE	11
SOCIAL	12
SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE	13
ENFANCE JEUNESSE LOISIRS	14 à 17
ENVIRONNEMENT	18 et 19
SPORTS	20 à 23
CULTURE ET FESTIVITÉS	24 à 27
ASSOCIATIONS	28 à 30



■ FACEBOOK ■

Vous pouvez suivre l'actualité de la ville sur facebook
www.facebook.com/VilleDeGerzat/

Réunion publique d'information

Bilan à mi-mandat
et perspectives de la municipalité

Jeudi 22 juin à 18h30

Le Galion
Espace Marcel Collange

à l'intention des Gerzatoises et Gerzatois

Participez nombreux à la vie de votre ville !

Renseignements
Tél. : 04.73.25.00.14



■ RÉUNION D'INFORMATION SUR LE PORTAIL FAMILLE ■

À partir de la rentrée scolaire 2017-2018 et afin de simplifier les démarches administratives des Gerzatoises et Gerzatois, un outil de gestion moderne, performant et facile d'utilisation sera mis à disposition sur le site internet de la ville : le portail famille.

Il permettra notamment de réserver, modifier ou annuler des repas au restaurant scolaire, des activités périscolaires et du centre de loisirs. Il offrira également la possibilité de régler les factures en ligne (paiement CB sécurisé).

Afin de présenter plus en détail le fonctionnement de ce nouveau service, une réunion d'information est organisée :

Mardi 23 mai à 18h au Théâtre Cornillon

INFOS UTILES

Les jours et horaires d'ouverture des services administratifs et techniques de la mairie : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
Ville de Gerzat
Place de la Liberté, 63360 GERZAT
Tél. : 04 73 25 00 14 - Fax : 04 73 25 89 50
Courriel : gerzat@ville-gerzat.fr
Site internet : www.ville-gerzat.fr
En cas d'urgence le week-end et jours fériés
Tél. : 04 73 25 00 14

MENTIONS LÉGALES

GERZAT INFOS n° 101

Trimestriel édité par la municipalité

Directeur de publication : Jean ALBISETTI, Maire

Rédaction : mairie de Gerzat

Conception et illustrations : Acrostiche 04 73 44 18 18

Photos : Jean-Jacques Chatard, les associations, Yves Heyraud, Christine Madebène, Acrostiche, Dominique et Sylvie Mouton

Impression : Imprimerie Decombat 04 73 25 06 62

Contact : mairie de Gerzat 04 73 25 00 14

Courriel : communication@ville-gerzat.fr

Régie publicitaire : Italique à Cl-Fd - Chef de publicité Christiane Jalicon 04 73 14 00 01





Bonjour à tous,
 Arrivant à mi-mandat, il me semblait important de vous présenter un bilan du travail accompli par notre équipe et de vous exposer nos perspectives pour les trois années à venir. Mais après réflexion et concertation avec l'équipe municipale, il nous a semblé opportun de reporter ces informations au prochain bulletin. Néanmoins, une réunion publique sur ce

même thème va se dérouler le jeudi 22 juin à la salle Le Galion, après les consultations électorales.

Ce report est motivé par la situation inédite de la période pré-électorale que nous vivons dans un contexte délétère, ambigu, ponctué d'incertitudes, de rebondissements, de coups bas. Mais ma fonction impose objectivité et impartialité, aussi je ne m'étendrai pas plus, espérant néanmoins que chacun d'entre vous pourra faire un choix à sa convenance ! Un choix important, qui influencera la ligne de conduite politique de la nation et par voie de conséquence celle de toutes les collectivités territoriales dont Gerzat.

Sur un plan local, je m'en tiendrai à travers cet édito à vous exprimer ma surprise et mon étonnement en constatant les choix effectués par le passé. Certes, la charge qui incombe aux équipes municipales est lourde et complexe, j'en prends chaque jour la mesure. Mon propos n'est pas de jeter la pierre à mes prédécesseurs mais je suis désagréablement surpris du peu de poids de notre commune au point de laisser muette la voix de Gerzat dans le concert des collectivités. Bien évidemment, l'élan intercommunal est indispensable à la survie de notre agglomération. Mais il est de la responsabilité des élus locaux de préserver l'identité de la commune et de veiller à un maillage équilibré du territoire où les équipements et ressources sont répartis équitablement, qu'on soit habitant de la ville centre ou des communes périphériques. Ceci sera d'autant plus vrai à l'avenir avec le passage en métropole.

Que d'erreurs, que de gâchis, pour notre cadre de vie tout d'abord avec la canalisation de nos cours d'eau, sans laquelle nous aurions pu préserver nos parcs de Sampigny ou des Pègues qui ont été démembrés et sacrifiés pour une urbanisation contestable, avec la piscine abandonnée un peu trop vite alors que les travaux étaient en cours et avec l'implantation d'une activité de stockage de conteneurs trop proche des habitations. Des choix sociaux discutables avec une maison de re-

traite privée certes magnifique mais hors de portée pour la plupart des Gerzatois ne bénéficiant pas d'aide du Conseil départemental. Des choix d'aménagement que nous devons subir, avec des bâtiments implantés en plein centre bourg qui génèrent des problèmes de stationnement et des contraintes de voisinage. Que dire de la butte du cimetière, une promenade pleine de charme, idyllique, à 200 000 €, dans un lieu remarquable, apaisant, coincé entre le cimetière et le stockage des conteneurs, un choix mûrement réfléchi... Sans oublier le pharaonique Hôtel de ville disproportionné, projet pour satisfaire un ego et dont on voit aujourd'hui l'absurdité de ce gigantisme inutile et onéreux.

Mais le pire de tout, et problème contre lequel je ne décolère pas, est celui de l'autoroute. En effet, dans l'hexagone il existe moins de dix exemples de ce type avec un péage en pleine couronne urbaine d'agglomération. Cette aberration signifie une triple peine pour les Gerzatois. Tout d'abord ces derniers résident dans une commune coupée en deux par cette autoroute avec toutes les nuisances s'y rapportant : bruits, construction d'une digue qui génère des contraintes en cas d'inondation et pénalise les terrains agricoles à l'Est et l'urbanisation à l'Ouest, risque d'accident et catastrophe impliquant nos services hébergement et secours engageant la responsabilité du Maire, zone de trafic en tous genres au péage. Plus encore et c'est la deuxième peine, si vous oubliez de sortir en amont de Gerzat il vous en coûtera la somme de 70 centimes d'euros pour accéder à votre commune, montant sur lequel Gerzat ne touche bien évidemment aucune contrepartie financière. Et par voie de conséquence la troisième peine est la saturation du CD 210 aux heures de pointe avec l'interminable bouchon pouvant aller du péage jusqu'au rond-point de la BP...

Face à cela, il m'a semblé urgent d'agir. J'ai donc décidé, avec votre soutien si nécessaire, par pétition ou autre, d'entamer une démarche auprès de la Communauté Urbaine et des Maires de Saint-Beauzire et de Riom, pour que nous nous mobilisions afin de faire sauter ce verrou inacceptable que les précédentes mandatures n'ont pas su négocier, y compris il y a 4 ans lors de l'élargissement.

Je sais que cette démarche est difficile face au puissant lobby des autoroutes. Comme je sais qu'une mobilisation de tous peut aboutir, il y a des précédents, comptez sur moi pour faire mienne la citation de Georges Clémenceau : « Il n'y a qu'une seule façon d'échouer, c'est d'abandonner avant d'avoir réussi ».

Jean ALBISETTI, Maire de Gerzat

■ LE BUDGET PRINCIPAL 2017 ■

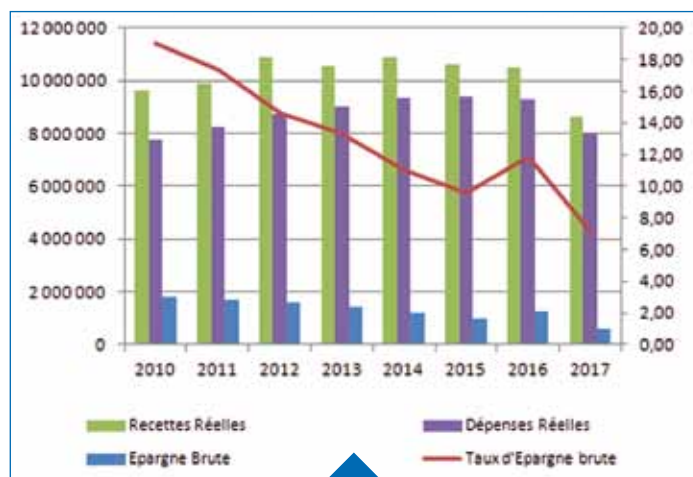
Un budget transitoire qui conserve les grands équilibres et respecte nos engagements d'efficacité

Le budget 2017 a, comme en 2016, été adopté par une majorité du Conseil municipal, qui, il faut le signaler, va bien au delà de notre simple majorité, avec 30 voix pour et 3 abstentions.

Le transfert des compétences voirie-espaces verts, urbanisme, éclairage public et tourisme reprises par la Communauté Urbaine (CU), a bien évidemment modifié les contours de ce budget. La neutralité financière étant la règle dans ce type d'opération, les recettes comme les dépenses diminuent de 1,7M € laissant apparaître un budget relativement stable mais de ce fait difficilement comparable avec le précédent.

Une gestion saine incluant la rigueur dans la dépense publique, la mise en concurrence et la passation de marchés nous assure de conserver, encore pour cette année, un volume d'investissement nous permettant d'entretenir des installations communales quelques fois délaissées par les équipes municipales précédentes.

Pour mémoire, notre engagement de ne pas augmenter les taux de fiscalité communale (même si en 2018 un réajustement des taux d'abattement a été dès à présent fixé) est une contrainte qui pèse fortement sur l'évolution de nos recettes, car comme en 2016, la dotation générale de fonctionnement versée par l'État est à nouveau en baisse de 151 000 €, ce qui, depuis 2014, représente une perte de ressource cumulée de près 700 000 €.



Comme l'illustre le graphique ci-dessus, le niveau de notre épargne tend à diminuer, réduisant mécaniquement et sans ressources nouvelles la capacité que nous aurons dans le futur à investir.

Le budget de la ville en quelques chiffres

En 2017, il s'équilibre à hauteur de 13 956 016 €

• **Fonctionnement : 10 125 513 €**

La grande majorité des services, à l'exception des services liés aux personnes (CCAS, Crèche RAM et Centre de Loisirs) s'est vu contrainte à une discipline de baisse des dépenses de cette section budgétaire. De plus, notre passage en Communauté Urbaine au 1er janvier 2017 nous impose un suivi tout particulier des factures, compte tenu du règlement fait par la commune de dépenses à la charge de la CU et donc remboursable par cette dernière. Par ailleurs, la production de normes, souvent dénoncée au plan national, nous impose de budgétiser plus de 30 000 € pour des contrôles réglementaires sur nos bâtiments et 20 000 € pour les mises en conformité en résultant.

• **Investissement : 3 830 503 €**

Notre capacité à investir dans la rénovation ou la création d'équipements repose essentiellement sur l'épargne dégagée en fonctionnement et sur une limitation incontournable du recours à l'emprunt permettant de ne pas alourdir une dette doublée lors de la dernière mandature. Cette année, l'accent est mis sur l'ensemble de notre patrimoine avec près de 800 000 € de dépenses nouvelles. Les équipements sportifs ne sont pas oubliés avec une enveloppe complémentaire de 157 000 € ainsi que les voiries pour 895 000 €.

Le budget annexe d'assainissement

Malgré la prise de cette compétence par la Communauté Urbaine, nous sommes, compte tenu d'une mise en place graduelle sur les 8 premiers mois de 2017, tenus de définir ce budget pour cette année sur la base du réalisé de l'année passée. Une continuité de service public a été conclue par le biais d'une convention avec la CU, cette dernière étant dans l'incapacité d'assurer ce service au 1er janvier 2017.

En 2017, il s'équilibre à hauteur de 1 176 891 €

• **Fonctionnement : 743 566 €**

Les recettes réelles 2017 de 621 000 € et un résultat de fonctionnement de 2016 de 84 566 €, financeront notamment la redevance CU pour 383 000 €, ainsi que l'entretien des réseaux pour 60 000 € et le reversement d'une redevance de modernisation des réseaux pour 95 000 € à l'Agence de l'eau.

• **Investissement : 433 325 €**

Le financement des investissements prévus cette année (rue du Feu et tranche 2 de la rue des Batignolles) sera assuré sans recours à l'emprunt.

■ SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ■

Participez à l'embellissement de votre ville : fleurissez vos pieds-de-murs !

Dans le cadre de la semaine européenne du Développement Durable, du 30 mai au 5 juin, la ville de Gerzat propose deux initiatives :

- Une **réunion publique d'information** se déroulera mardi 30 mai à 18h30 au Théâtre Cornillon sur la nouvelle gestion d'entretien des espaces publics dont les espaces verts, suite à l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires.

- La **distribution, au cours de cette réunion, de sachets de graines pour fleurir les Pieds-de-murs.** Il s'agit, pour ceux qui souhaitent embellir leur quartier, de réaliser des plantations à l'extérieur des propriétés,



le long des murs, à la jointure des trottoirs.

Rappelons qu'il est strictement interdit d'utiliser des produits chimiques phytosanitaires (désherbant, herbicide,...) dans les espaces publics.

- Parallèlement l'association L'Assolidaire organise un concours d'objets détournés (voir p 28).

Participez nombreux et venez vous informer sur les alternatives naturelles pour jardiner sainement, sans pesticides ou autres herbicides.

■ RÉORGANISATION DES MARCHÉS GERZATOIS ■

Le marché du dimanche matin sur la Place Pommerol

Les travaux réalisés Place Pommerol ont permis de repenser son aménagement en vue d'accueillir notamment les marchés hebdomadaires de la ville.

En concertation avec les commerçants, le traditionnel marché hebdomadaire du dimanche matin se situe désormais Place Pommerol et dans son périmètre, rue de l'Horloge, début de la rue Roger-Salengro et rue Jean-Jaurès à partir de la rue de la Poste.



Ainsi l'essentiel de la rue Jean-Jaurès est rendu à la circulation et au stationnement afin de favoriser l'accès aux commerçants sédentaires de la rue.

Le marché bio intégré au marché du jeudi matin

Le jeudi, le marché bio qui se déroulait le jeudi après-midi est désormais regroupé avec le marché traditionnel du jeudi matin sur la Place Pommerol. **Les producteurs bio rejoindront ce marché au cours de la saison.**

■ HÉLÈNE HIBOU À L'ESPACE D'EXPOSITION DE L'HÔTEL DE VILLE ■

Du 25 avril au 7 juillet Hélène Hibou / Météo France

Pour la première fois, Météo France signe un partenariat avec un artiste pour un projet de création artistique. Cette artiste, c'est Hélène Hibou, dont le thème central depuis quelques années est le vent.

Elle élargit sa recherche vers une interprétation toute personnelle de phénomènes météorologiques à partir d'images satellites et de simulations numériques.

Ses oeuvres seront présentées à l'automne, au siège de Météo France, à Paris.



Espace d'exposition du hall d'accueil de l'Hôtel de ville, au rez-de-chaussée

Ouverture de 8h30 à 12h et de 13h à 17h du lundi au jeudi et jusqu'à 16h le vendredi.

Entrée libre

■ **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES** ■
 Une première année d'activité bien remplie

Les jeunes du CMJ sont toujours aussi impliqués. Au-delà des événements auxquels ils participent comme la cérémonie des vœux, les membres des quatre groupes-projets continuent d'avancer.

Une nouvelle réunion publique du CMJ



Un public attentif, dont de nombreux élus et parents autour de M. le Maire, a assisté à la seconde réunion publique du CMJ qui s'est tenue le 27 janvier. Les jeunes ont pu présenter un point d'étape sur les dossiers en cours.



Projet participation aux menus de la cantine

Dans le cadre de ce groupe-projet mis en place par le CMJ, une visite guidée de la cuisine centrale a eu lieu le mercredi 8 mars. Cette rencontre avec le personnel du service municipal de restauration a permis aux jeunes de mieux se rendre compte des conditions, des normes d'hygiène et de la rigueur nécessaire à la confection quotidienne de tous les repas distribués.

Les jeunes du groupe sont également force de proposition pour les menus, notamment en lien avec les Temps d'Activités Périscolaires (voir le détail dans les pages Enfance Jeunesse).



Projet « local pour les jeunes »

Un questionnaire est en cours d'élaboration pour recueillir les souhaits, les idées et les attentes des Gerzatoises et Gerzatois entre 11 et 17 ans.

Projet échange intergénérationnel

Les jeunes élus ont participé à la réalisation et au partage de la galette avec des seniors du Foyer Octave Archimbaud. Ils sont également conviés à participer à l'animation musicale avec le chanteur Érik Sckornet. Par ailleurs, afin de favoriser les échanges avec les seniors,

les jeunes ont élaboré un jeu de questions (actualités, mathématiques, cinéma - acteurs - actrices, histoire-géographie, français) qu'ils présenteront au cours d'une ou plusieurs rencontres.

Projet communication

Après avoir élaboré et rédigé une partie du contenu, ce groupe-projet a créé le blog tant attendu. Il permettra de mieux partager les activités du CMJ.



Retrouvez-les à l'adresse : www.cmjgerzat.wordpress.com

La prochaine réunion publique du CMJ aura lieu vendredi 23 juin à 18h, salle du conseil

■ LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES ■

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 23 avril pour le 1^{er} tour et 7 mai 2017 pour le 2^{ème} tour.

Les élections législatives suivront les dimanches 11 juin et 18 juin 2017.

Présentation obligatoire d'une pièce d'identité pour voter

Selon l'article R.60 du code électoral pour les communes de plus de 3 500 habitants, les électeurs de Gerzat devront présenter obligatoirement au président du bureau, au moment du vote, un titre d'identité en même temps que la carte électorale.

La liste des titres d'identité prévue par l'article R.60 du code électoral s'établit comme suit, pour les électeurs français :

- 1 > carte nationale d'identité
- 2 > passeport
- 3 > carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- 4 > carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- 5 > carte de combattant de couleur chamois ou tricolore
- 6 > carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- 7 > carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- 8 > carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- 9 > permis de conduire
- 10 > permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'État
- 11 > livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969
- 12 > récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale
- 13 > attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune

et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune.

Tous les documents mentionnés doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Les électeurs et électrices non munis des pièces indiquées ci-dessus ne seront pas admis à prendre part au scrutin.

7 bureaux de vote ouverts de 8h à 19h pour les présidentielles

Bureau 1 et bureau 2 : Théâtre municipal Cornillon, place de Verdun
 Bureau 3 et bureau 4 : Ecole Jules Ferry Maternelle, rue Mendès France
 Bureau 5 et bureau 6 : Ecole Jean Jaurès Maternelle, Avenue de la Gare
 Bureau 7 : Centre Alphonse Daudet, rue du Moulin du Roy

Le bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit est mentionné sur votre carte d'électeur.

Les bureaux de vote pour les élections législatives seront ouverts de 8h à 18h.

Le vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans la commune, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous. Les procurations sont délivrées par le commissariat de Police, rue Anatole France à Gerzat
 Tél. : 04 73 74 80 00.

**Pour tout renseignement complémentaire :
 Service Elections
 Tél. : 04 73 25 00 14**

■ RÉFORME DE L'INSTRUCTION DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ■

Depuis le 21 mars 2017, le recueil des Cartes Nationales d'Identité (CNI) se fait exclusivement dans les mairies équipées de Dispositifs de Recueil (DR).

La demande est déterritorialisée comme pour les passeports, c'est-à-dire qu'elle pourra être déposée dans n'importe quelle mairie équipée d'un DR.

La commune de Gerzat disposant de cet équipement, chaque usager, qu'il soit domicilié ou non sur la commune, peut, depuis le 21 mars 2017, y déposer sa demande.

Il est nécessaire de prendre un rendez-vous auprès du service population au préalable de chaque demande :
 Tél. : 04 73 14 58 50 ou
 04 73 14 58 51 ou 04 73 14 58 54

Les documents à produire restent identiques et les usagers peuvent désormais se tourner vers les téléprocédures en ligne, notamment pour les pré-demandes en ligne et les timbres dématérialisés auprès du site internet : service-public.fr.

Enfin, dans la mesure où le nombre de demandes risque de fortement augmenter, les délais d'attente vont aussi se rallonger.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous conseillons d'anticiper les prises de rendez-vous.

■ SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ■

Un appel au civisme de chacun

Présentation du dispositif « Voisins Vigilants » à la population



Le dispositif « Voisins Vigilants » a été mis en oeuvre par la Municipalité, à titre expérimental, dès le début du mois de décembre 2015 dans un quartier de la ville choisi en fonction des actes de délinquance dont il faisait l'objet. Au vu des retombées positives de cette expérimentation, « Voisins Vigilants » a été étendu à l'ensemble de la commune et chaque quartier fait maintenant partie d'une communauté.

Une réunion publique a été organisée le 7 février au Galion, afin de présenter le dispositif « Voisins Vigilants » à l'ensemble habitants.



Près de 250 Gerzatois ont ainsi été accueillis par Jean Albisetti, Maire, qui a rappelé le contexte actuel en matière de sécurité et notamment l'avenir incertain des commisariats de Gerzat et de Cournon, pour le maintien desquels les municipalités sont déjà intervenues.

« Nous avons annoncé la nécessité de mettre en œuvre la sécurité des biens et des personnes, force est de constater que nous avons raison et nous devons ainsi organiser en matière de sécurité, dans le respect de la loi, toute mesure visant à nous protéger de la délinquance. »

L'ensemble des participants a ainsi pu découvrir le fonctionnement de ce dispositif, présenté par Sandrine Annat, responsable de la Police municipale. Ce dernier permet aux administrés de participer à la sécurité de leur quartier en alertant la police municipale et les autres habitants du quartier dès la constatation d'un fait inhabituel. En effet, le dispositif est contrôlé par la police municipale avec l'aide des référents de quartier. **En aucun cas il ne s'agit de remplacer les forces de l'ordre et le 17 doit être composé en cas d'urgence.**

Ce dispositif est aussi l'opportunité de créer de vrais liens de voisinage où partage, entraide et convivialité contribuent à établir un climat de confiance et d'écoute dans les quartiers pour ne plus se sentir isolé dans son logement. Plus de 250 foyers gerzatois adhèrent aujourd'hui à « Voisins Vigilants » dans une communauté que chacun peut rejoindre en s'inscrivant sur : www.voisinsvigilants.org.

Le respect des sens uniques de circulation

Ces derniers mois bon nombre de rues notamment en centre-ville sont passées en sens unique de circulation. Cette disposition a été instaurée afin de fluidifier la circulation et d'assurer la sécurité des piétons.

Malheureusement malgré une signalisation conforme, certains usagers ne tiennent pas compte de ces dispositions réglementaires.

Nous vous rappelons que le fait, pour tout conducteur, de circuler en sens interdit est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe (135 €).

Cette contravention donne lieu de plein droit à la réduction de quatre points du permis de conduire.

Vous gênez si vous êtes à l'arrêt ou en stationnement

Sur un trottoir, vous bloquez le passage des personnes en fauteuil roulant, les poussettes, les piétons. **Vous les obligez à se mettre en danger** en marchant sur la chaussée. Vous êtes passible d'une amende de 135 €.

Sur une place réservée aux personnes handicapées, si vous prenez sa place, prenez aussi son handicap ! L'emplacement réservé est conçu pour améliorer le déplacement des personnes à mobilité réduite. Vous êtes passible d'une amende de 135 €.

Une obligation de rentrer les poubelles après la collecte

Conformément à l'arrêté municipal du 10 février 2004, nous rappelons aux usagers qu'il est obligatoire de rentrer les poubelles (bacs verts et jaunes) entre les passages de collecte des déchets afin que ceux-ci ne gênent pas la circulation des piétons, des voitures ou ne fassent pas l'objet de dégradations liées aux actes de vandalisme.

À défaut, tout contrevenant fera l'objet d'une contravention de 2^{ème} classe (35 €).

Déjections canines : La Police Municipale verbalise !!!

Sachez que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 €). Plusieurs municipalités ont fait le choix de l'appliquer.

À Gerzat, au vu de la recrudescence des déjections canines sur l'espace public, la Police municipale est désormais obligée de sanctionner !

Police Municipale :
Tél. 04 73 24 98 63 ou 06 33 18 81 15
ou 07 77 05 53 06

■ CÉRÉMONIE DU PERSONNEL DE LA VILLE ■

Le personnel de la ville était convié le 24 janvier à la cérémonie officielle de présentation des vœux de la Municipalité et de la Direction générale des services.

Jean Albisetti, Maire, a renouvelé les vœux de la municipalité et exprimé ses remerciements pour l'implication du personnel et la qualité du travail réalisé.

Xavier Pelletier, Directeur général des services, a pour sa part dressé un bilan de l'année écoulée avec notamment le départ de 28 agents de la commune, lié aux transferts de compétences à Clermont Auvergne Métropole. Il les a remercié pour le travail accompli au service de la commune pendant de nombreuses années.

Une nouvelle organisation des services va se mettre progressivement en place pour continuer à exercer au mieux les missions de service public et rendre un service de qualité à la population gerzatoise.



Cette cérémonie a aussi été l'occasion d'honorer deux agents de la commune faisant valoir leur droit à la retraite en 2016 et de remettre la médaille du travail à deux agents communaux.

La galette des rois a ensuite été partagée en toute convivialité entre les participants

■ CÉRÉMONIE DU 19 MARS ■

Le 55^{ème} anniversaire de la signature des Accords d'Evian instaurant le cessez-le-feu en Algérie s'est déroulé exceptionnellement le samedi 18 mars en raison de contraintes logistiques et techniques. Après un rassemblement place Pommerol, la cérémonie a eu lieu au monument aux morts de la guerre de 1939-1945.



Pierre Montagnon, premier adjoint représentant Monsieur le Maire, a lu le message du Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire



ÉTAT-CIVIL DE DÉCEMBRE 2016 À FÉVRIER 2017

NAISSANCES

AFONSO PIRES Martim
 ALI Jahid
 ALI MIHIDJAH Layanna Malika
 ALVES Luis
 BOYER Léa Françoise Nadine
 CROS Noélie Hannaée Juliette
 DIALLO Cylane Jean Moumouni
 DUFILS Mathéo Enzo
 EL ALAOUI LASMAÏLI Marwan
 EL-IDILBI Adel
 EL KETTANI Camelia
 EMELIN Liana
 FERNANDES Camila
 FERREIRA Léana Ilda Eliane
 HMAID Assia
 HORN Kéyran Darren
 HORN Tressy Marilyne
 KABADOU Adam Mohamed Amine
 LIBÂNIO DA CRUZ FURTADO RODRIGUES Mateos
 LIBLIN Shanna Hiona
 LOURSEYRE Nicodème
 MISSONNIER Kamil
 NASRI Beyram

PIRES STEPANENKO Lisandro
 PLANQUE Mathéo Tyler
 POULET Nina Murielle Véronique
 RODRIGUES DA SILVA Maëllys Francisca
 SESAY Faisal Okohsu
 VIGIER Hilel Yahya

MARIAGES

FOUR Jean-Louis Pierre Charles et
 MORALES Lucie Raymonde
 MONTEIRO Joao-Manuel et
 PEREIRA Claudine

DÉCÈS

BAUDUIN Maryse Thérèse
 BEAUVALLOT Jean Claude
 BLEIMLING Gisèle Félicité Hirmine
 BODINK Maria Veuve GLOSNY
 BOUCHUT Lucienne Victoire épouse GANDIA
 BROSSON Joseph Marius
 CARVALHO PIRES Inacio
 CHALEIL Gabrielle Estelle Paule Yvonne
 COIMBRA Paulette Veuve DURAND

DELAPLACE Guy Jean
 FILIOL Adeline Adrienne
 Veuve BARTHELEX
 FOURNIER Lisette Marie Claire épouse MARTIN
 GARRIDO BARRERO Maria
 Veuve GARCIA CHACON
 GOMINARD Suzanne Denise
 GOSGNACH Onelia Veuve PANIZ
 GROS Jean Victor
 MARCILHACY Monique Thérèse Marie
 Veuve CANQUE
 MARQUES DO COUTO Antonio
 MIOCHE John Louis Peter
 MORAND Simone Marie Josèphe épouse BONHOMME
 MURAT Madeleine Suzanne
 Veuve DUCROS
 PARRAUD Simone
 PLANE Gilberte Louise Michelle
 Veuve BOULET
 POUGHON Jacques Raymond André
 TIXIER Paul Jean René

■ DE DAVID À COURBET ■

**Chefs-d'œuvre du musée
des beaux-arts et d'archéologie
de Besançon**
17 mars > 3 septembre 2017

Après l'exposition Autoportraits du musée d'Orsay, le musée d'art Roger-Quilliot (MARQ) accueillera un ensemble exceptionnel de chefs-d'œuvre, issu du musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon.

David, Courbet mais aussi Géricault ou Goya... le MARQ accueille une soixantaine de chefs-d'œuvre de la peinture de la première moitié du XIX^{ème} siècle.



À travers la présentation de plusieurs esquisses, études ou tableaux inachevés, parfois en résonance avec certaines œuvres du MARQ, l'exposition éclaire le public sur les procédés utilisés par

les peintres pour réaliser leurs portraits, paysages ou peintures d'histoire. D'une étude pour La Défense des Gaules de Chassériau à l'œuvre finale, au Serment du jeu de Paume de David jamais achevé, le public est accompagné dans sa découverte de la création picturale.

Musée d'Art Roger-Quilliot [Marq]
Quartier historique d
Montferrand, place Louis-Deteix
63100 Clermont-Ferrand
Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 18h
samedi et dimanche de 10h à 12h / 13h à 18h

■ LA MAISON DES ANIMAUX ■

Muséum Henri-Lecoq • Du 16 février 2017 au 7 janvier 2018

Cette exposition, création du muséum, est dédiée au jeune public de 3 à 12 ans.

Le muséum Henri-Lecoq a imaginé une histoire où les enfants, acteurs de leur propre visite, doivent trouver la nouvelle maison de la loutre. Au fil de leur parcours, ils sont invités à reconnaître l'habitat qui lui conviendrait le mieux et se familiarisent avec d'autres lieux de vie des animaux de la forêt.



Du terrier de renard à la grotte de la chauve-souris, ils découvrent la surprenante diversité de ces habitats typiques de notre région Auvergne, comme dans un livre géant. Pour pimenter leur recherche, les enfants pourront toucher certains animaux, se cacher dans un terrier ou suivre un parcours-jeu sous la

forme d'une revue d'annonces immobilières.

**Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h
et le dimanche de 14h à 17h.**

Fermeture à 18h de mai à septembre - Fermé les jours fériés.

Plein tarif : 5 € - Tarif réduit : 3 € - seniors
Entrée gratuite jeune public jusqu'à 18 ans, étudiants,
demandeurs d'emploi, titulaires du RSA, adhérents Citéjeune,
adhérents de l'AMA, Amis des musées de Riom-Communauté.
Entrée gratuite le 1^{er} dimanche de chaque mois.
Muséum Henri-Lecoq 15, rue Bardoux, Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 42 32 00 - www.clermontmetropole.eu

■ « PASS + » : UNE CARTE UNIQUE POUR ACCÉDER AUX PISCINES ET À LA PATINOIRE COMMUNAUTAIRES ■

Afin de faciliter et de simplifier l'accès à sa patinoire et à ses piscines, Clermont Auvergne Métropole a lancé le « Pass + », une carte unique à points, rechargeable en ligne. Finie la multiplication des cartes dans les portes-feuilles. Alors que 4 cartes étaient jusqu'alors nécessaires pour accéder aux 5 piscines (Pierre-de-Coubertin et Jacques-Magnier à Clermont-Ferrand, Les Hautes-Roches à Chamalières, Androsace à Cournon-d'Auvergne, et Marcel-Boubat à Lempdes) et à la patinoire (Clermont-Ferrand) communautaires, un pass unique, « le Pass + » permet aujourd'hui aux habitants de l'agglomération clermontoise d'accéder à tous ces équipements.



Avantage du « Pass + »

Plus pratique, le « Pass + » permet à l'utilisateur de recharger sa carte en quelques clics, en se connectant au site de Clermont Auvergne Métropole. Le rechargement du Pass, tout comme l'achat d'entrées, reste toutefois possible au guichet des équipements sportifs concernés.

+ d'offres en ligne

Parallèlement au rechargement du « Pass + », toute personne a dorénavant la possibilité d'acheter en ligne des entrées à l'unité pour accéder aux 5 piscines et à la patinoire communautaires.

Informations sur www.clermontmetropole.eu

E.V.I

PLOMBERIE, SANITAIRE,
CHAUFFAGE ET VENTILATION



La société E.V.I. a été créée en 2013 par Steve Vorenger, plombier-chauffagiste de métier, et fort de nombreuses années d'expérience professionnelle.

Grâce à son équipe de trois professionnels, l'entreprise intervient pour l'installation, l'entretien et le changement de systèmes de chauffage ainsi que le remplacement de chaudières.

E.V.I. dispose de la certification Qualigaz.

L'entreprise réalise également toutes les installations sanitaires, en neuf et en rénovation.

Enfin, l'entreprise assure les dépannages 7 jours sur 7. Les devis sont réalisés gratuitement sur demande.

6, rue de Taillat
Tél. : 06 59 45 11 69

Courriel :
evi.plomberie@gmail.com

ALCÉDO*

NOUVEAU MAGASIN DE L'ENSEIGNE DÉDIÉE
À LA PÊCHE ET LA CHASSE



Ouvert depuis août 2016 à Gerzat, le nouveau point de vente du seul réseau français de franchisés passionnés par la pêche et la chasse, créé en 2011, vous propose une offre très complète d'articles pour les pêcheurs et chasseurs amateurs.

Chaque vendeur sera heureux de partager avec vous sa passion de la nature et ses connaissances en pêche et chasse afin de vous aiguiller au mieux et de vous apporter conseils et recommandations pour vous accompagner dans vos choix.

L'équipe de Gerzat vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

*ALCEDO est un nom latin qui désigne la famille des alcécinidés, une famille d'oiseaux plus connus sous le nom de Martin Pêcheur

GRUPE SOVECA

DISTRIBUTEUR VÉHICULES INDUSTRIELS DAF
ET UTILITAIRES NISSAN NEUFS ET D'OCCASIONS



Agrandissement des locaux
Créé en 1984, le Groupe SOVECA a récemment agrandi sa principale implantation, située à Gerzat Sud depuis 2006. Votre distributeur exclusif NISSAN Utilitaires triple la capacité de ses locaux avec un showroom de 350 m² et un atelier maintenance/réparation de 400m².

Avec sa gamme NISSAN Utilitaires, pick-up, fourgon, châssis, SOVECA s'adapte aux professionnels pour leur proposer le véhicule adapté garanti 5 ans ou 160 000 kilomètres.

SOVECA 63 vous accueille
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h,
le samedi de 8h à 12h

2 rue Benjamin Franklin
63360 GERZAT
Tél. : 04 73 84 84 75

soveca@soveca.com
www.soveca.com

AUTO-ÉCOLE AZUR 63

APPRENEZ À CONDUIRE
SUR UNE VOITURE ÉLECTRIQUE



Vous avez certainement croisé la voiture Nissan Leaf de l'Auto-école Azur 63 dans les rues de Gerzat, mais vous avez été surpris par son silence ! Jean-François Gouttefangeas, responsable, a en effet choisi d'investir dans un véhicule écologique non polluant afin de proposer la formation au permis de conduire en boîte automatique.

Auto-école Azur 63 peut également proposer une initiation d'une heure aux personnes déjà titulaires du permis de conduire qui veulent découvrir les particularités et la conduite de ce type de véhicule.

Auto-école Azur 63
9, rue Élie Jaloustre
63360 GERZAT
Tél. : 04 73 24 97 12
autoecoleazur63@gmail.com

Facebook AutoEcoleAzur63

■ **LES ACTUALITÉS DU FOYER D'ACTIVITÉS OCTAVE ARCHIMBAUD** ■



Rencontres intergénérationnelles

Les enfants du conseil municipal des jeunes de la ville et les seniors du foyer d'activités se sont retrouvés le 11 janvier pour confectionner la galette des rois.

À travers cette activité, la transmission du savoir-faire de nos aînés a pris tout son sens.

Les enfants et seniors ravis, ont décidé de se revoir pour partager des ateliers tout au long de l'année. Un projet est en cour d'élaboration.

Le service minibus

Après le départ en retraite de Mme Alice N'Guyen, Mme Carmen Martins assure la suite de ce service. Ce minibus est utilisé quotidiennement pour le transport d'une quinzaine d'aînés gerzatois. Il permet aussi l'accompagnement aux courses dans les différentes grandes surfaces de la ville. Depuis le mois de janvier deux jours sont proposés pour ce service le mardi après-midi et toujours le jeudi de 14h 30 à 16h30.



Évènement musical à venir mardi 20 juin

Cette année, la chorale de l'été se déroulera le 20 juin avec Erik Scornet et sera suivie d'un repas. Renseignements et inscriptions au Foyer d'activités Octave Archimbaud.

Pour tout renseignement concernant les activités, un planning est affiché au Foyer d'activités Octave Archimbaud.

Appel à volontaires

Le Centre Communal d'Action Sociale souhaite réaliser une courte vidéo sur la thématique du lien intergénérationnel. Il s'agirait d'organiser quelques rencontres entre des seniors et des jeunes pour favoriser les échanges et partager des savoirs sur des thèmes qui restent à finaliser (utilisation d'appareils multimédia, téléphones portables, skype). La dernière rencontre ferait l'objet d'un tournage afin de créer une courte vidéo. Celle-ci fera l'objet d'une diffusion lors d'une séance à l'occasion de la semaine bleue en octobre prochain puis d'extraits sur le site Internet de la Ville et lors d'événements ultérieurs. Renseignements au Foyer Octave Archimbaud.

Le Foyer d'activités Octave Archimbaud est situé 4 rue François Charrier. Il est ouvert du lundi au vendredi de 13h à 18h. Contact : Sandrine Gibson, animatrice Tél. : 04 73 25 22 62 tous les jours sauf le mercredi

■ **UN NOUVEL ORCHESTRE A FAIT DANSER NOS AÎNÉS LE 29 JANVIER AU COURS D'UNE JOURNÉE GASTRONOMIQUE ET FESTIVE** ■

Les nouvelles règles d'inscription au repas n'ont pas perturbé nos aînés toujours heureux de participer à ce moment de fête. En effet, les élus avaient décidé en 2016 de demander une participation financière à cette journée dont le coût total est imputé sur le budget du CCAS.

Chacun sait que le budget des communes est fortement en baisse, suite aux baisses drastiques des dotations de l'État, et c'est globalement de bonne grâce que chacun s'est acquitté de sa participation de 8 € (rappelons pour mémoire que le coût global de la journée est de 47€ par personne).

En préambule, Monsieur le Maire a évoqué les difficultés de la commune, et plus largement du pays en cette période très troublée à la veille d'échéances électorales d'importance. Il a demandé à chacun de veiller à garder son calme et à prendre conscience de notre chance de vivre en démocratie.



Le traiteur « Les jardins de Saulzet » a, comme à son habitude, régalié l'assistance d'un repas de qualité digne d'un repas de fêtes de fin d'année. C'était la Saint Sylvestre un mois après !



L'orchestre de Patrick Fradin a fait danser les convives qui ont semblé apprécier ce changement d'animation. Nul doute que la fête sera reconduite avec la même qualité en janvier 2018 et les élus remercient chacune et chacun d'avoir accepté d'apporter une participation financière permettant de pérenniser l'évènement. Chacun aura d'ailleurs pu noter que Monsieur le Maire s'est engagé à ce que cette participation reste fixée à 8 € jusqu'à la fin de son mandat. **Rendez-vous donc le dernier dimanche de janvier 2018 !**

■ INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2017 ■

En mairie jusqu'au 20 juin

La première inscription à l'école maternelle publique des enfants nés en 2014, ainsi que les inscriptions scolaires des enfants qui arrivent dans la commune pour la rentrée du 1^{er} septembre prochain ont lieu en mairie du 2 mai au 20 juin.

Pour l'inscription les parents doivent se présenter en mairie, au rez-de-chaussée, avec :

- une pièce d'identité
- le livret de famille
- un justificatif de domicile de moins de trois mois
- le jugement de divorce le cas échéant
- un certificat de radiation (pour les enfants qui étaient inscrits auparavant dans une autre école).

Les demandes de dérogations doivent être faites dès maintenant auprès de la mairie de résidence, par courrier argumenté. Celles-ci seront étudiées en mairie de Gerzat au mois de mai.

Vous devez fournir en plus des pièces citées ci-dessus :

- le dossier de dérogation (à retirer auprès de la mairie de votre résidence)
- l'attestation de l'employeur des parents
- l'attestation sur l'honneur de l'assistante maternelle
- le justificatif de domicile de l'assistante maternelle (de moins de 3 mois)

L'inscription définitive se fera directement dans les écoles aux dates de permanences données en mairie.

Il sera nécessaire d'apporter :

- le carnet de santé de l'enfant
- le livret de famille
- le certificat d'inscription scolaire délivré en mairie
- le certificat de radiation (pour les enfants qui étaient inscrits auparavant dans une autre école).

Renseignements

Service Population en mairie
au rez-de-chaussée

Tél. : 04 73 14 58 51

■ ATELIERS DE MUSIQUES CORPORELLES À L'ÉCOLE ■



Samuel Taussat est un musicien spécialisé en percussions corporelles, intervenant auprès de différents publics et établissements scolaires, de handicap ou pour seniors.

Lundi 20 mars, il est intervenu pour le plus grand plaisir des élèves de CE1, CM1 et CM2 dans les écoles Simone Godard et Jean Jaurès. Les ateliers offerts par la Municipalité sont en relation avec le spectacle

Zou programmé le 8 décembre 2016 et le projet musical de percussions corporelles réalisé dans les classes avec les enseignants et Sandrine Lamouroux.

Les élèves témoignent

« Lundi matin, nous avons rencontré Samuel. Nous avons commencé par jouer avec nos prénoms pour nous présenter. Puis nous lui avons montré une prestation de percussions corporelles que nous avons apprise depuis le début de l'année avec Sandrine. Il a beaucoup aimé. Ce musicien professionnel nous a enseigné de nouveaux mouvements : le Gumboot, une danse pratiquée à l'origine par des esclaves sud-africains avec des bottes en caoutchouc. On a trouvé cet atelier physique mais surtout très amusant. Pour finir, il nous a joué un morceau de son spacedrum que nous avons pu essayer. Cet artiste nous a beaucoup impressionnés. »

■ RÉTROSPECTIVE DES TAP ■

Les succès des années précédentes incitent l'équipe du SMEJ à renouveler cette année encore la rétrospective des ateliers du TAP.

La représentation aura lieu **vendredi 30 juin à partir de 18h30** à la salle Le Galion.

Les élèves de l'école élémentaire Jean Jaurès présenteront du Hip-Hop, ceux de Jules Ferry de la danse, enfin ceux de Simone Godard, les créations du projet lien intergénérationnel sur les métiers d'autrefois.

Les enfants des écoles maternelles seront encore eux aussi de la partie avec une prestation mêlant chants, danses et expression préparée avec les animateurs des TAP.

LES INSCRIPTIONS À LA RESTAURATION SCOLAIRE ET AUX TAP

Les inscriptions à la restauration scolaire et aux Temps d'Activités Périscolaires seront impérativement prises auprès du secrétariat du Service Municipal Enfance Jeunesse (SMEJ), aux heures d'ouverture : **du 6 juin au 18 août.**

Pensez à réserver une place pour votre (vos) enfant(s) avant les dates butoirs. **Au-delà de ces dates votre inscription sera sur liste d'attente.**

SMEJ, allée Claude Bois

Tél. : 04 73 27 85 05

Courriel :

inscriptions-smej@ville-gerzat.fr

■ PORTES OUVERTES AU COLLÈGE ANATOLE FRANCE ■

Le vendredi 10 février, le collège Anatole France a organisé ses portes ouvertes. Accompagnés par des collégiens volontaires de la 6^{ème} à la 4^{ème}, les parents et leurs enfants ont pu visiter le futur établissement : des présentations disciplinaires par les enseignants, expositions... ont illustré cette visite.



■ LE MAGICABOU ■

15 janvier 2007 - 15 janvier 2017... 10 ans déjà !

Pour fêter ses 10 ans, l'équipe du multi accueil « Le Magicabou » organise différentes manifestations.

Soirée conférence sur le développement de l'enfant et l'élaboration d'un projet et notion de temporalité

Le 30 mars dernier, une soirée conférence/débat s'est déroulée à la salle Le Galion sur les liens entre le développement de l'enfant et la notion de temporalité.

Les temps de chacun, temps de l'enfant, temps de l'adulte et temps institutionnel ont été abordés.

Animée par Sylvie Lavergne, psychomotricienne, avec des interventions des professionnels de l'équipe du multi-accueil le « Magicabou », professionnels et parents ont participé très nombreux à cette soirée conférence, en présence de Marie-Françoise Bonny et Sylvie Mouton.

Journée porte ouverte le 1^{er} juillet

Samedi 1^{er} juillet, une journée porte ouverte sera organisée avec la participation du Relais Assistantes Maternelles au Pôle Social, place Pommerol.

L'équipe du Magicabou vous accueillera de 9h à 12h, pour une visite au cours de laquelle vous pourrez découvrir l'évolution de la structure au cours de ces 10 années, dans son projet pédagogique, son équipe, l'aménagement de l'espace, l'extension des locaux et bien sûr des photographies des familles et des enfants qui ont fréquenté la structure.

Un accueil sera également réservé au Relais Assistantes Maternelles intégré au pôle petite enfance.

Venez nombreux !

Benoît, auxiliaire de puériculture

Sous l'impulsion de Carmen Morales, directrice, soutenue par l'ensemble de l'équipe, le multi-accueil de Gerzat fait une nouvelle fois preuve de son sens de l'ouverture et de la nouveauté en employant Benoît, auxiliaire de puériculture. Entretien avec l'intéressé sur son parcours atypique.

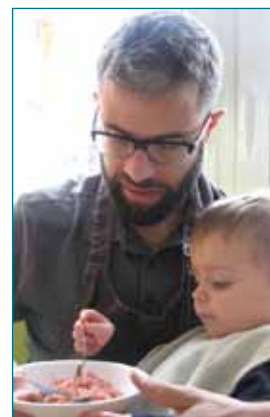
Pouvez-vous nous décrire votre parcours ?

J'ai 35 ans et je viens du milieu de l'industrie. Je suis titulaire d'un DUT Génie Industriel-Maintenance que j'ai obtenu à Clermont-Ferrand et j'ai une dizaine d'années d'expériences dans divers secteurs d'activités. Sur mon dernier poste en temps que chargé d'affaire dans la métallurgie, j'ai fait partie d'une vague de licenciements économiques. C'est à ce moment là que j'ai décidé de me réorienter, afin d'obtenir le diplôme d'auxiliaire de puériculture.

Pourquoi ce choix radicalement différent de vos formations et expériences initiales ?

Pour tout dire, j'ai envisagé dès mon jeune âge, d'avoir un lien et de travailler avec la petite enfance. Mais à l'époque de mon orientation scolaire, je ne devais pas être encore prêt.

De l'autre côté, la mécanique et les grosses machines m'ont toujours fasciné. Là aussi je baigne dedans depuis que je suis petit. Il était plus simple pour moi à l'époque de suivre cette voie. Mais après 13 ans dans le bruit et la sueur, j'ai voulu trouver le calme et la douceur auprès des enfants. Et vivre, un peu, mon rêve de gosse...



Et pourquoi le Magicabou ?

Pendant ma formation à l'IFAP (Institut de Formation de Puériculture) de Saint Etienne, nous avons entendu parler de l'approche picklérienne* et de l'institut Loczy à Budapest. Cette démarche m'a tout de suite séduit.

Sur le stage de fin de cursus, nous avons eu l'opportunité de choisir notre lieu de formation.

Et après quelques recherches sur le Puy-de-Dôme, la structure « Le Magicabou » a sonné comme une évidence.

J'ai donc contacté Carmen [Morales] qui, après avoir attentivement écouté mon argumentaire et ma motivation, a été très enthousiaste, et m'a accueilli avec toute son équipe pendant 4 semaines en juin 2016.

Comme cela c'était bien passé, et avec le diplôme d'auxiliaire de puériculture en poche, Carmen m'a proposé un complément de temps partiel puis le remplacement de Clara qui devait partir en congé maternité.

Comment avez-vous été accueilli par l'équipe, par les parents ?

C'est vrai qu'outre mon parcours, le fait même d'être un homme et d'exercer ce métier est encore atypique ; je

crois bien qu'il y a environ 1% d'hommes dans la fonction d'auxiliaire de puériculture ; et cela aurait pu être un frein. Mais au contraire, j'ai reçu un excellent accueil et je me suis tout de suite senti intégré. J'ai participé à l'ensemble des soins au même titre que les collègues féminines. Cela semble même constituer un atout d'avoir une présence masculine au sein de l'équipe.

De plus, lors de mon stage, j'ai participé à la journée d'accueil des futurs bébés/parents et il n'y a jamais eu aucune discussion, ni de méfiance. La plupart des parents étaient même encore plus confortés dans leur choix, même si nous ne savions pas encore que je serai présent en septembre. J'ai vraiment la confiance des parents, ce qui est très valorisant et enrichissant.



Contact Magicabou :

Tél. 04 73 23 55 42

Courriel : lemagicabou@ville-gerzat.fr

**du nom d'Emmi Pikler, pédiatre autrichienne, qui a développé une pédagogie fondée sur quatre grands principes : l'activité autonome et spontanée, la relation privilégiée entre l'enfant et l'adulte, la nécessité de favoriser chez l'enfant la conscience de lui-même et de son environnement, un bon état de santé physique.*

■ LES ACTUALITÉS DU RAM ■

Succès pour le spectacle de fin d'année

Une quarantaine d'enfants et une vingtaine d'assistantes maternelles du RAM ont assisté au traditionnel spectacle de fin d'année avec cette année « Brin d'air », spectacle musical par la Compagnie « À tous vents ».

Le vent a-t-il une couleur ? A-t-il une humeur ? D'où vient-il ? Que fait-il ? Où dort-il ? Avec qui joue-t-il ? Gonfler un ballon, même imaginaire, faire vibrer l'accordéon, pousser la voile d'une coque de noix, siffler, s'éventer, inspirer souffler.... c'est jouer !

Le spectacle questionne son jeune public sur tout ce qui a du souffle et un univers de sensations douces, drôles et parfois décoiffantes.

Un moment de découverte musicale et poétique apprécié par tous les spectateurs, petits et grands.

Restitution de la formation alimentation saine de durable

Les assistantes maternelles de Gerzat ont eu la possibilité de suivre une formation autour de l'alimentation saine et durable dispensée par l'association ANIS Étoilée*.

Les séances ont eu lieu entre septembre et décembre avec des interventions sur la nutrition, la préparation de repas de qualité pour les enfants et l'apprentissage des goûts.

Suivie, sur leur temps libre, par une dizaine d'assistantes maternelles motivées, elles ont pu en restituer l'essentiel le matin du samedi 14 janvier sous la forme de jeux et d'un buffet, en présence d'une dizaine de familles.

Des interventions en éveil sonore et musical

Jusqu'en juillet, une quarantaine d'enfants du multi-accueil « Le Magicabou » et ceux du RAM bénéficie d'une vingtaine de séances d'éveil sonore, sensoriel et musical proposées par Augustin Jouve, musicien diplômé, passionné par les liens entre petite enfance, sensorialité, plaisir des sons et du sonore et développement de l'imaginaire.

Elles permettent d'instaurer des temps d'écoute et de partage autour de la musique, d'accompagner le jeune enfant dans le plaisir des sons, de développer sa spontanéité et sa confiance par exemple en l'encourageant à chanter, à mimer une comptine et enfin de développer son imaginaire.

Une certification de Sauveteur-Secouriste du Travail (SST) pour les assistantes maternelles

Avec deux jours de formation, les assistantes maternelles bénéficient d'une initiation aux gestes de premiers secours et aux réflexes à tenir en cas d'urgence leur permettant d'obtenir la certification SST.



Contact :
Laura De Oliveira Ribeiro, animatrice
Tél. : 04 73 23 31 78
Courriel : ram@ville-gerzat.fr

**L'association A.N.I.S. Étoilé (Agriculture, Nutrition, Interculturel, Solidarité) mène des interventions à la fois pédagogiques et culturelles pour contribuer à renforcer les capacités des citoyens à faire des choix conscients sur leur alimentation.
www.anisetoile.org.*

SERVICE MUNICIPAL ENFANCE JEUNESSE

Vacances d'hiver

Sur l'ensemble des vacances d'hiver, la météo, clémente pour la saison, a permis aux enfants et jeunes du centre de loisirs de passer de très bons moments.

Ainsi, les différents groupes ont pu pleinement profiter d'une alternance entre sorties extérieures et activités d'intérieur.

Pour les enfants, jeux extérieurs / fresque hivernale pour les petits, loto pour les plus grands



De plus, Mardi Gras oblige, un défilé costumé de super-héros, de pompiers, de princesses et bien d'autres encore a eu lieu le mardi 28 février à l'EHPAD de Gerzat.

Au programme, chansons, farandoles et goûter festif ont permis à tous les participants de passer un agréable moment. Merci à l'équipe et aux pensionnaires du Marronnier Blanc pour leur accueil.

Quant aux jeunes, ils ont bénéficié d'un programme spécifique établi par les animateurs : activités de loisirs le matin et sportives l'après-midi. Ces animations ont rencontré un vrai succès, avec une moyenne de 23 jeunes par jour et même plus de 30 jeunes pour certaines sorties.



Au programme : soccer, paint-ball, accrobranche, initiation au graff, patinoire...

Cette formule sera reconduite pour les vacances d'avril, du 18 au 28 avril.

Programme à venir et diffusé sur le site de la mairie et à la sortie du collège.

Créativité, sport et bonne humeur étaient de rigueur pendant ces vacances d'hiver ! Vivement les vacances d'avril

Rappel des conditions d'accès des jeunes :
il faut habiter à Gerzat, être âgé de 11 ans (collégien) à 17 ans

Deux formules d'accueil sont proposées :

- un accueil formel accessible aux jeunes qui se sont inscrits au préalable au SMEJ (dossier complet) et qui se sont acquittés du prix de la journée.
- ou un accueil informel accessible aux jeunes qui ont choisi une activité ciblée en remplissant une fiche simplifiée et qui se sont acquittés d'un forfait.

Un fonctionnement du centre de loisirs le mercredi après-midi modifié : des choix d'activités élargis

Afin de permettre aux enfants de choisir les activités qu'ils souhaitent, le centre de loisirs des mercredis après-midi a modifié son fonctionnement.

Sur les mercredis de mars et avril, le panel d'activités proposées par l'équipe d'animateurs comprenait des jeux autour des mots, un atelier zen, plusieurs méthodes de fabrication de porte-clefs, un projet avec l'EHPAD pour fabriquer un jeu et des jeux collectifs.

Conseil municipal Jeunes

Dans le cadre du groupe-projet « participation aux menus de la cantine », mis en place par le CMJ, et comme indiqué lors du dernier Gerzat Infos (page 4), les jeunes élus ont proposé des repas à thème, l'angle retenu pour le moment étant celui d'une région/d'un pays.

À la demande de la cuisine centrale, un lien a été établi avec l'animation « ouverture sur le monde » proposée sur les Temps d'Activités Périscolaires, afin de proposer aux enfants un éclairage sur le pays choisi. Ainsi, un repas composé de plats d'autres cultures sera servi aux écoliers de Gerzat, une fois par trimestre, avec une exposition sur le pays qui sera présentée consécutivement dans les trois groupes scolaires.

Le premier repas s'est déroulé le 13 avril sur le thème de l'Auvergne. Les activités du CMJ et des trois autres groupes sont détaillés en rubrique Ville.



Le groupe travaille aux menus de la cantine

En Bas des Bat' 2017

La nouvelle édition de l'animation ludique et gratuite « En bas des Bât' », 7^{ème} du nom, se déroulera du lundi 3 au vendredi 7 juillet de 17h à 19h au parc des Chabesses.

Venez découvrir et jouer à des jeux surdimensionnés en bois et profitez de l'intervention d'une conteuse professionnelle et de la présence de la bibliothèque de Gerzat.

Service Municipal Enfance Jeunesse
Espace Jeunesse et Loisirs, allée Claude Bois
Tél. : 04 73 27 85 05
Courriel : inscriptions-smej@ville-gerzat.fr
Horaires d'ouverture du secrétariat :
Du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h-16h30
Le vendredi : 8h-12h

■ DES ANIMATIONS COMMUNES AUTOUR DE L'ART ■

À destination des enfants du Magicabou, du RAM et du SMEJ

Dans le cadre d'un projet intitulé « Médiation Culturelle et Artistique », avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), les enfants accueillis dans les structures municipales liées à l'enfance (Service municipal Enfance Jeunesse, le multi-accueil Le Magicabou et le Relais Assistantes Maternelles) suivront des animations proposées par Hélène HIBOU, artiste plasticienne, qui leur fera découvrir et partager son univers artistique :

« Un univers d'imaginaire, de curiosité, d'observation et d'expérimentation... » mais aussi « un univers de maîtrise technique (gravure et impression, dessin, collage, peinture) inspiré par la beauté de la nature (utilisation de peintures végétales, gravures sur feuilles d'arbres, mobiles de plumes, galets et fleurs, ...) ».

Une manifestation éphémère, présentant les réalisations des enfants, aura lieu le **mercredi 7 juin de 14h à 17h sur la place Pommerol**.

Une exposition des œuvres d'Hélène Hibou aura lieu à la mairie du **25 avril au 7 juillet** (voir page 4).

■ ESPACE EMPLOI ET RELAIS INFO JEUNES ■



Une bourse, plafonnée à 500€, est accordée, sous conditions de ressources, aux Gerzatois : les jeunes de 15 à 25 ans, les adultes allocataires parents isolés et les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active.

En contrepartie, les bénéficiaires doivent effectuer 35 heures de travaux d'utilité sociale auprès des associations locales sportives, culturelles, humanitaires,...

Retrait des dossiers à l'Espace Emploi & Relais Info Jeunes

Soutien scolaire aux collégiens et lycéens

Pour la préparation du Brevet et du Baccalauréat, le soutien scolaire aura lieu durant les vacances scolaires de printemps.

Inscription et renseignements au Relais Info Jeunes.

Tarifs de 3 € à 8 € selon Quotient Familial

- Mathématiques : Lundi de 17h à 18h > 6^{ème} et 5^{ème} / de 18h à 19h > 4^{ème} et 3^{ème}
- Français : Mardi de 17h à 18h > 6^{ème} et 5^{ème} / de 18h à 19h > 4^{ème} et 3^{ème}
- Anglais : Jeudi de 17h à 18h > 6^{ème} et 5^{ème} / de 18h à 19h > 4^{ème} et 3^{ème}
- Maths et Physique : Mercredi de 14h à 18h pour les lycéens de la seconde à la terminale

Pour plus de renseignements contacter :

Saber KADDOU et Stéphanie MANGANO

Espace Emploi & Relais Info Jeunes, 3 rue Emile Zola

Tél. / Fax: 04.73.25.80.50

Courriel :

seemploi@ville-gerzat.fr / relaisinfojeunes@ville-gerzat.fr

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h

■ LE MARAIS DE LAMBRE ■

Suite des travaux d'aménagement

Site naturel d'importance au Nord de la commune, le Marais de Lambre fait l'objet de travaux d'aménagement. Après la coupe de peupliers (voir Gerzat infos précédent n° 100 de janvier 2017), les opérations de décaissement des remblais permettant la création d'une 3^{ème} mare ont débuté.

Les travaux ne reprendront qu'à la fin de l'été, après la période sensible pour la faune et la flore présentes sur le site. L'ancien observatoire a été démonté pour en aménager un provisoire, en attendant le définitif aux normes d'accessibilité en 2019.



■ UN CIMETIÈRE PROPRE ■

De la nécessité de trier les déchets... suite



Dans le précédent Gerzat Infos, il a été demandé aux usagers du cimetière de bien veiller à trier les déchets issus de l'entretien des concessions, et notamment, pour permettre leur recyclage en compost, de séparer les végétaux (fleurs, plantes et mottes de terre) des autres matières. Pour clarifier et faciliter ce tri, de nouveaux conteneurs ont été mis en place.

Nos amis à quatre pattes restent à l'extérieur

Il est rappelé que, pour des raisons évidentes de propreté, de respect et de calme, les chiens sont interdits dans l'enceinte du cimetière.

■ DE NOUVEAUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE POUR LE VERRE ■

Afin de renforcer l'efficacité du tri sélectif et notamment favoriser le recyclage du verre, quatre nouveaux points d'apport volontaire ont récemment été mis en place sur la commune : angles Boulevard Charles de Gaulle - rue Clément Ader / Boulevard Charles de Gaulle - Rue Becquerel / Route de Vichy - Rond-Point Des Vignes / Rue Benjamin Franklin en sortant du Rond-Point avec la RD 772 vers Aulnat.

Ils complètent le maillage de la trentaine de collecteurs déjà en place dont six enterrés.

■ DES AMÉNAGEMENTS « ZÉRO PHYTO » ■

De nouvelles techniques et méthodes alternatives continuent à être déployées par les agents pour pallier l'interdiction des produits phytosanitaires : trottoirs enherbés, plantations et/ou sébum en pieds d'arbres, aménagements de pieds-de-murs...



Des panneaux d'information sont disposés au plus près des secteurs concernés : **merci de respecter le travail des agents** qui œuvrent à l'embellissement de notre ville et de ne pas marcher sur les zones plantées.



■ DE NOMBREUX BÉNÉVOLES AU NETTOYAGE DE PRINTEMPS ■

Les beaux jours reviennent et avec eux l'envie de profiter de ballades dans la campagne environnante.

Cependant, de nombreux actes d'incivilité sous la forme de dépôts sauvages affectent souvent le paysage. À l'initiative des élu·es de la délégation à l'Environnement et aux Espaces Verts, une nouvelle matinée de nettoyage a été organisée le samedi 1^{er} avril.

Une trentaine de bénévoles et de jeunes du CMJ ont ainsi participé activement. Les membres de l'École de Pêche, de la Société de Pêche de la Vallée du Bédât ainsi que les agriculteurs ont une fois de plus largement contribué à cette action citoyenne, pour le bien-vivre de l'ensemble des habitants de Gerzat.

Les élus tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble des participants.

Cette matinée de travail s'est conclue dans la bonne humeur et la convivialité, en présence de M. le Maire, autour d'un verre offert par la municipalité.



■ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2017 ■

Une nouvelle catégorie « Pied-de-mur » pour participer à l'embellissement de l'espace public

Chaque année, la participation active de Gerzatoises et Gerzatois au concours des maisons fleuries contribue à l'embellissement de notre ville.

Ce concours, ouvert à tous, attribue des prix dans quatre catégories : Balcon, Jardin, Parterre et, nouveauté cette année, Pied-de-mur.

Les personnes qui souhaitent participer à ce concours 2017 doivent compléter le talon ci-dessous et le remettre à la Mairie avant le 30 juin,

date de clôture des inscriptions.

Les bulletins d'inscription de ce concours sont également disponibles en mairie et en téléchargement sur le site de la ville : www.ville-gerzat.fr.

Pendant l'été le jury passera chez les participants et des photos seront prises pour établir ensuite un classement en fonction des notes obtenues.

La remise des prix aura lieu lors d'une réception au Centre Alphonse Daudet, sur invitation.

Rappelons que le fleurissement doit être visible de la rue.

Concernant cette nouvelle catégorie « Pied-de-mur »: il s'agit proposer de réaliser des plantations à l'extérieur des propriétés, le long des murs, à la jointure des trottoirs. Rappelons qu'il est strictement interdit d'utiliser des produits chimiques phytosanitaires (désherbant, herbicide,...) dans les espaces publics. N'hésitez pas à participer à l'embellissement de l'espace public !

Nom _____

Prénom _____

N° _____ rue _____

63360 Gerzat

Tél. _____

**Je participe au concours des maisons fleuries 2016
> inscription dans une seule catégorie**

BALCON JARDIN PARTERRE PIED-DE-MUR

■ RÉNOVATION DU GYMNASSE GEORGES FUSTIER ■

Du 12 décembre 2016 au 24 janvier 2017, la ville a procédé à la réfection complète du sol du Gymnase Georges Fustier, avec pour conséquence la fermeture de cet équipement très sollicité par le collège en journée et par l'AL basket de Gerzat.

Pendant ces six longues semaines, l'Office Municipal du Sport, par l'intermédiaire de son Président Jean-Noël Amblard en relation avec le collège et les associations sportives, a réussi à redistribuer le planning des cours et des entraînements sur l'ensemble de nos équipements. Un grand merci à tous pour leur collaboration et leur compréhension.

Cette réfection consistait à reprendre tous les inserts pour les poteaux de volley et de tennis, ainsi que le repositionnement, pour une meilleure utilisation de la surface, de l'ensemble des ancrages pour les agrès des équipements gymnastiques. Le chantier s'est terminé par la pose du nouveau sol, dont les cou-

leurs furent choisies en collaboration avec l'OMS et l'AL basket, complété par l'installation de nouvelles cages de but pour le handball.

L'investissement 2016 dans ce gymnase s'élève à plus de 80 000 € TTC dont 73 366,83 € pour le sol, avec la participation du Conseil Départemental pour 13 059,00 €.

À l'occasion de cette fermeture, les ateliers municipaux ont repeint les vestiaires et rénové bancs et porte-manteaux avec la fourniture de la peinture par le collège.



Il est par ailleurs demandé aux utilisateurs de respecter cet équipement dans leur propre intérêt et dans celui des investissements réalisés : le port de chaussures dédiées au sport en intérieur est indispensable

■ L'AMICALE LAÏQUE SECTION GYMNASTIQUE EN PLEINE EFFERVESCENCE ! ■

La saison a bien débuté pour notre club avec de bons résultats dans toutes les catégories lors des phases départementales. Les entraînements s'intensifient maintenant avec la préparation des phases régionales et leurs lots de qualifications pour les demi-finales nationales qui se joueront à domicile pour nous !

En effet, notre club s'est vu confier l'organisation des 1/2 finales nationales mixtes et des finales jeunes masculines UFOLEP de gymnastique artistique, le week-end des 27 et 28 mai prochain.

Cette manifestation regroupera près de 1200 gymnastes venus du Centre, des Pays de Loire, de Bretagne, de Basse Normandie, du Limousin, du Poitou Charentes et bien sûr de l'Auvergne ! C'est donc plus d'une centaine d'équipes qui s'affronteront dans tous les niveaux de compétition jusqu'au plus haut, pour tenter de

décrocher leur ticket pour les finales nationales qui auront lieu à Châteauroux les 10 et 11 juin.



Nous profitons de ces quelques lignes pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux bénévoles qui nous ont rejoints à cette occasion et nous sommes ravis que la convivialité, la solidarité et la bonne humeur que nous partageons tous ensemble pendant ces joyeux préparatifs les aient convaincus de poursuivre avec nous cette grande aventure.

Nous vous attendons donc nombreux au gymnase Georges Fustier et au gymnase Christian Fournier les 27 et 28 mai pour venir découvrir la gymnastique et l'ambiance incroyable des grandes compétitions.

L'entrée est gratuite.

C'est avec fierté et enthousiasme que les bénévoles du club se mobilisent depuis la rentrée pour préparer l'accueil de tous ces sportifs, de leur encadrement et de leurs nombreux supporters



■ DANSE TWIRL ■

Loisirs et compétitions

Le mois de février est pour notre club le début des compétitions et des galas. Tout d'abord, à Issoire le 5, avait lieu leur gala annuel. Ce fût la première occasion pour nos débutantes de montrer leurs prestations en dehors du club. Jolie journée, les athlètes étaient contentes de leurs chorégraphies réalisées devant des parents émerveillés.

Ensuite, le dimanche 19, à Clermont-Ferrand, se déroulait le Championnat départemental pour lequel 12 de nos athlètes concouraient, dans différentes catégories, et dont voici les résultats :

- Filière N3 : en solo, Maelle Sigros Benjamine 4^{ème}, Lola Gevaudant Minime 9^{ème}, en Senior nous avons sur le podium Alicia Lopes 1^{ère}, Carine Magalhaes 2^{ème} et Laurine Pillavoine 3^{ème}. Et pour terminer le N3 un duo Senior (Alicia/Carine) champion départemental.

- Filière N2 : en solo, Lucie Viillard championne Minime, Célia Pouysegur Cadette 3^{ème}, Othiline Epstein Junior 2^{ème}, Sophie Viillard Junior 5^{ème}, Linaèle Epstein Senior 4^{ème}. En duo : Junior (Sophie/ Célia) champion départemental, en Senior deux duos en piste (Othiline/Virginie) champion départemental et (Linaèle/ Margot) 2^{ème}.

Nous finissons cette filière par notre équipe Senior championne départementale.

- Filière N1 : une athlète engagée en Senior, Virginie Tallier 4^{ème}.

Le Championnat de ligue a eu lieu les 11 et 12 mars et pour nos jeunes débutantes à Aubière début avril.

■ LE VÉLO SPORT GERZATOIS EN ROUTE
POUR UNE NOUVELLE SAISON 2017 ■

Après une saison 2016 bien remplie, le VS Gerzat se prépare pour la nouvelle saison route 2017. Plus de 58 engagements sur de nombreux cyclo-cross durant l'hiver montrent une nouvelle fois que cette discipline fait partie de la préparation route. Côté résultats, il est à noter 3 titres de champion d'Auvergne UFOLEP avec Alain Delcourt et Cédric Fournier en senior et Thibault Fournier en cadet (de gauche à droite) ainsi qu'une belle 3^{ème} place de Bastian Planche en minimes FFC.



Après avoir accumulé de nombreux kilomètres ces derniers mois, malgré un hiver chaotique, en vue de la première épreuve qui s'est déroulée à Blanzat sur le Circuit des communes de la vallée du Bédât, Frédéric Rougemont a obtenu une belle 4^{ème} place, Irvin Decdeker 8^{ème}, Alain Delcourt 12^{ème} et Cédric Fournier 15^{ème}.

Après avoir fêté les 40 ans du VSG en juin dernier, où pas moins de 150 invités ont passé une belle journée sportive et festive, le VSG repart motivé pour une nouvelle saison.

Même s'il devient de plus en plus difficile d'organiser des courses cyclistes, en raison du coût lié aux assurances et à la sécurité, le VS Gerzat continuera à organiser 15 épreuves FFC en 2017.

Je remercie la ville de Gerzat pour son soutien financier et logistique notamment lors du Prix de la municipalité qui cette année se déroulera le **samedi 24 juin en semi-nocturne pour les catégories seniors 3 et juniors** avec en prologue une épreuve cadets, ainsi que l'OMS de Gerzat pour son soutien de l'épreuve cycliste qui se déroule en septembre.

Je remercie également le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme ainsi que nos 50 partenaires privés que l'on retrouve chaque année dans la plaquette annuelle du VSG, parmi lesquels GP Menuiserie, Jean-Pierre André Aménagement foncier et Vallée Dôme Finitions.

Je n'oublie pas l'école de cyclisme, dirigée par Didier Pagès et toute son équipe avec un effectif d'une quinzaine de licenciés, qui réalise un travail important.

Le VS Gerzat remercie également toute l'équipe de bénévoles et arbitres sans qui nos épreuves cyclistes ne pourraient avoir lieu, chaque organisation sollicitant un minimum de 25 personnes.

Je souhaite à l'ensemble des licenciés une belle saison 2017.

Patrick PERRON
Président



Au premier plan à droite, Bastian Planche et Mathis Fournier, minimes, au cyclo-cross de Malintrat (Photo Florianne Verne)

■ JOURNÉE TENNIS HANDICAP SUR LES COURTS DE L'A.L.T.C. GERZAT ■

Cette journée de rencontre des licenciés de l'A.L.T.C. Gerzat et du T.C. Aulnat, porteurs de handicap de l'ADAPEI 63 ou non, est devenue un rendez-vous incontournable de la saison tennistique.

Cette année encore les quatre courts du Tennis Club de Gerzat furent le théâtre d'éclats de rire, de joie, de plaisir et de nombreux échanges avec et autour de la balle jaune. Pour beaucoup de joueurs ce rendez-vous est attendu avec impatience. Il permet de mettre en valeur les progrès réalisés qui sont le fruit d'efforts importants, fournis lors des séances hebdomadaires pendant toute la saison. Cette action prend du sens et devient possible parce qu'elle s'inscrit dans le cadre d'une action éducative et sportive régulière de longue date.

Le Tournoi de doubles a été remporté par la paire Thibault et Pedro aux dépens de Jean-Louis et Nicolas. Vincent est le lauréat du concours « face à la machine à balles ».

Un immense merci aux partenaires institutionnels et privés qui soutiennent cette aventure tout au long de la saison.

Rendez-vous vendredi 22 septembre au complexe Georges Fustier pour une prochaine rencontre tennistique.



Du côté des jeunes

D'excellents résultats sont à noter pour les équipes jeunes.

• Pour les 15/16 ans

Aidan Poncept et Liam Jarzaguet sont à nouveau Champions du Puy-de-Dôme en devançant l'AS Montferrand et le Stade Clermontois.

En janvier 2017, ils sont pour la seconde année consécutive Champions d'Auvergne et se qualifient pour les Championnats de France.

Pierre Jonquières et Nathan Jouanie, après cinq victoires, deviennent Champions du Puy-de-Dôme de seconde division.

• Pour les 17/18 ans

Florian Alaux, Valentin Auroy et Lucas Richer obtiennent le titre de Champions du Puy-de-Dôme de troisième division en battant Ambert en finale.



L'interview d'un jeune talent Gerzatois

Tout d'abord, qui es-tu ?

Je m'appelle Evan Jarzaguet. J'ai eu 10 ans le 19 janvier et je suis en CM1.

Tu as frappé tes premières balles au club de Gerzat ?

Oui, je joue depuis mes débuts au club, j'avais 4 ans quand j'ai commencé avec mes frères comme modèles.

Mon entraîneur, c'est Bryce (Vigier). Il m'entraîne depuis le début, en baby-tennis. Maintenant je suis également accompagné par la Ligue d'Auvergne de Tennis.

Tu passes beaucoup de temps sur les courts ?

Oui, je m'entraîne quasiment tous les jours après l'école, soit à Gerzat, soit à la Ligue d'Auvergne.

As-tu une idée du temps que tu consacres au tennis chaque semaine ?

Environ 8 heures en moyenne, plus les tournois ou les ACE pendant les week-ends et les vacances scolaires.

Donc, tu fais déjà des tournois ?

Oui, il m'arrive même de partir plusieurs jours sur Bordeaux, Lyon, Talence, Nîmes, Echirolles... où je retrouve plein de copains de mon âge et de mon niveau. Du coup je loupe un peu l'école, mais mes maîtresses ont toujours été très compréhensives.

Tu as déjà rencontré des joueuses ou joueurs qui te font rêver ?

J'ai la chance d'avoir vu Caroline Garcia à Lyon et d'avoir rencontré Michael LLODRA à Talence.

J'espère même un jour rencontrer Rafael Nadal. Rafa c'est mon idole ! Je suis gaucher comme lui.

Tu voyages déjà beaucoup pour les différents stages et tournois ?

Oui, depuis janvier, je suis allé deux fois pendant quatre jours en stage national au CREPS de Poitiers avec Bryce (Pôle France Tennis). Sinon, je suis également parti à Montauban où j'ai remporté le tournoi national 9 ans avec Fabrice Faugère (entraîneur fédéral).

Au début du mois de février, je suis allé jouer mon premier tournoi national 10 ans à Echirolles.

J'ai gagné 3 matchs sur 4, donc j'ai terminé 5^{ème} sur 16.

À la fin du mois, je vais à Moulins et le mois prochain à Montélimar puis Toulouse...

Bien que tu sois encore très jeune, as-tu un objectif pour les prochains mois ?

Mon objectif est de devenir champion de France pour la saison 2017/2018 !

Nous te souhaitons donc d'atteindre ton objectif et te disons à bientôt.

■ GERZAT AÉROMODÉLISME PASSION ■

Les étudiants de l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole s'initient à l'aéromodélisme

Sous l'impulsion de Mme Flo Arriou Maker/fabmanager de l'ES-CAM (anciennement l'école des Beaux Arts de Clermont-Ferrand), nous avons dispensé, dans les locaux du club, une formation à 10 élèves âgés de 20 ans environ, du 30 janvier au 3 février.

L'idée était de former des jeunes artistes en devenir sur le travail de différents matériaux afin qu'ils puissent faire voler leurs projets à l'issue de la formation.

Le GAP (Gerzat Aéromodélisme Passion), club d'aéromodélisme, a assuré l'organisation de la formation pratique et théorique pour les élèves en mettant aussi à disposition tout le matériel nécessaire.

Cinq membres du club ont été présents tout au long de la formation pour animer les 5 ateliers suivants :

1. Atelier sur le travail de la résine époxy et fibre de verre
2. Atelier sur le travail du thermoformage
3. Atelier sur la découpe de EPP et autre polystyrène sur machine CN 2D
4. Atelier d'assemblage, construction, collage, montage des commandes de vol (servos et électronique), réglages et



mise en vol du projet sur le terrain du GAP en extérieur (en fonction des conditions météorologiques)
5. Atelier de pilotage sur simulateur

Cette formation a été soumise à une convention de formation entre le GAP et l'ESCAM.

Les élèves ont eu un « Passeport Découverte » afin d'être couvert individuellement tout au long de la semaine par l'assurance de la FFAM.

Cette formation a été assurée par une personne possédant des diplômes fédéraux en la personne de Jean-Paul Gironde. Ce dernier et André Berthole ont été assistés par Jacky Ferreira, Patrick Denoyer, Patrick Grospiéd. Cette formation a été inscrite au calendrier fédéral et rap-

portera des points au club.

C'est la première fois qu'une école nous sollicite pour ce genre de projet et l'idée est très originale. Cette initiative a rencontré un grand succès, elle a été couverte dans les colonnes du journal « La Montagne » et sera très certainement reconduite l'année prochaine.

Nicolas Dutrieux, Président du GAP

■ BUDO CLUB GERZATOIS ■

Le tatami progresse dans la voie de la souplesse

Destiné à amortir les chutes de nos adhérents, judokas, jujitsukas et karatékas, le tatami de notre dojo manquait beaucoup de confort lors des impacts.

En effet, l'amorti offert par les tapis posés sur une sous-couche en polystyrène extrudé, était insuffisant en regard des nombreuses chutes que nos entraînements impliquent. Si ce matériau est un bon isolant thermique, il absorbe très mal les chutes.

Aussi, pour le confort de nos pratiquants, il était urgent de changer cette sous-couche. Après la recherche de diverses solutions, nous avons choisi de remplacer le polystyrène par des plaques de mousse de faible densité, offrant à l'ensemble plus de souplesse et d'amorti.

Ce projet a été financé par la mairie de Gerzat et le CMCAS pour un montant de plus de 3 600 € TTC (achat + location

benne pour évacuation de l'ancienne sous couche).

Les sportifs du Budo Club Gerzatois et du Gazelec se sont associés pour assurer les travaux.

Le démontage des tapis et du polystyrène, ainsi que le nettoyage, ont été effectués le samedi 18 février. La mise en place de la mousse et le remontage des tapis l'ont été le samedi 25 février.



Les 15 à 20 volontaires qui se sont mobilisés ont permis un travail rapide et efficace.

Grâce à eux les opérations ont pu se dérouler durant les vacances scolaires permettant ainsi aux cours reprendre normalement à la rentrée.

Un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués dans ce projet.





Agenda

- **Mercredi 26 avril à 18h30**
La Vague
 > **Concerts Côté Vague**
musiques du monde - gratuit
avec DANGAZO

Entre France et Comores, les morceaux chantés dans les deux langues puisent dans des influences ethniques et reggae. Dangazo, c'est quatre musiciens au chant, guitare, clarinette, violon et percussions. Leurs thèmes de prédilection sont l'amour, la paix, des hommages à Nelson Mandela ou aux disparus : des musiques instrumentales ou chantées qui prônent la compréhension de l'autre et la communication. Une ouverture revigorante sur les cultures du monde !



et ALEMA

ALEMA est une invitation au voyage vers des rivages lointains : Afrique, Orient, Inde ... Voix, percussions africaines, cubaines, tablas, saxophones, flûtes et kora composent une multitude de sonorités, alternant harmonies, mélodies chantées et poésie universelle. Entre musiques instrumentales et conte, le trio multiculturel allie tradition et modernité. Leur musique est inclassable, généreuse, touchante aussi par leur sincérité et leur plaisir (communicatif !) à jouer ensemble.



- **Samedi 10 juin**
Sortie au Caméléon à Pont-du-château
 > **Cabaret de l'actualité, théâtre de l'abreuvoir**

Les événements de l'actualité sont mis en scène par des comédiens et musiciens professionnels et amateurs !

- **Dimanche 18 juin à 11h**
La Vague
 > **Rendez-vous À Tue-Textes** avec les Ateliers du caméléon - *gratuit*
Les contes du pourquoi, comment ? (pour les enfants ! Mais pas que...)
 Les Ateliers du Caméléon proposent de répondre en contes à quelques questions comme... Pourquoi l'éléphant a une trompe ? Comment sont nés le soleil, les étoiles et la lune ? Pourquoi les sapins ont des feuilles l'hiver ? Comment la mer devient salée ?...

Festival L'oreille du monde, World music festival du 18 au 21 mai

- **Jeudi 18 mai à 20h30**
 Maison de l'Oradou à Clermont-Ferrand
 > **Sandra Rumolino et Kevin Seddiki**

- **Vendredi 19 mai à 20h30**
 Salle André Raynoird à Romagnat
 > **Les fils Canouche / swing manouche**



- **Samedi 20 mai à 20h30**
 Théâtre du Cornillon à Gerzat
El Gato Negro / cumbia salsa

- **Dimanche 21 mai à 18h**
 au Caméléon à Pont-du-Château
 > **N3rdistan / oriental électro**



- **Vendredi 23 juin**
 > **Fête de la musique**
 Programme à découvrir prochainement sur le site de la ville et la page Facebook Saison culturelle de Gerzat.

- **Dimanche 25 juin**
 > **Sortie de fin de saison**
 avec Pont-du-château et Romagnat au **Chemin Fais'Art à Chapdes-Beaufort**

Demandez le programme !
 N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement ou pour vous aider dans vos choix de spectacles !
 Abonnement possible toute la saison.

> **Nous écrire :**
 Service culturel / Mairie
 Place de la liberté 63360 Gerzat ou
 culture@ville-gerzat.fr
 > **Nous voir :**
 La Vague, Place Marcel Collange
 du mardi au vendredi
 de 9h30 à 12h et de 13h à 17h
 > **Nous appeler :**
 au 04 73 25 76 27

■ LES ANIMATIONS CULTURELLES DE LA MÉDIATHÈQUE ALPHONSE-DAUDET ■

+
clermont
auvergne
métropole

« Écoute Lire » samedi 1^{er} avril
et samedi 6 mai à 10h30



Lecture vous avez dit lecture ?
Qui lit ? Nous les bibliothécaires.
Quoi ? Des albums.
Pourquoi faire ? Pour le plaisir.
À qui ? À vous les enfants !
Jeune public 0/3 ans

Atelier « Nous citoyens : Educ'média »
samedi 13 mai à 10h30



Focus sur les élections présidentielles et leur traitement par les médias. Vous vous intéressez à la vie politique, vous êtes curieux de connaître les rouages médiatiques d'une élection et d'appréhender pourquoi, face à des politiques et à des partis rompus à la communication, les médias peinent à jouer leur rôle ?

Ces ateliers imaginés avec le journaliste Martin Pierre devraient vous passionner et vous éclairer ! Grâce à l'échange, l'analyse et à la mise en perspective historique, ces ateliers ont pour objectif de vous aider à vous faire votre propre idée vis-à-vis de l'événement médiatique qui animera l'année politique en 2017 : l'élection présidentielle.

ADOS/ADULTES - Tout public à partir de 16 ans. Durée 2 h

Toutes les animations sont gratuites et sur inscription au
04 63 66 95 70

Plus d'infos sur :

www.bibliotheque-clermontcommunauté.net
Médiathèque Alphonse-Daudet,
rue du Moulin du Roy

La médiathèque de Gerzat est ouverte au public :

- le mardi et le vendredi de 16h à 19h
- le mercredi et le samedi de 10h à 19h

■ RADIO ARVERNE ■

Une radio très active !

En ce début d'année 2017, Radio Arverne a participé à des manifestations incontournables telles que l'édition 2017 du « Festival International du Court Métrage » : émissions en direct et en public, interviews, sessions live, etc...



L'équipe de RADIO ARVERNE à la librairie LES VOLCANS lors de l'édition 2017 du « Festival International du Court Métrage »

Partenaire de nombreuses structures et associations locales, Radio Arverne organise régulièrement des animations radiophoniques sur place et en public, lors des manifestations. Radio Arverne participe également aux concerts « Côté Vague », pour l'enregistrement des émissions/concerts en public à l'espace « La Vague » à Gerzat. Restez bien à l'écoute du 100.2 et rendez-vous sur www.radioarverne.com pour découvrir et faire l'actualité de Radio Arverne !

Nouveau rendez-vous : « Voisin/Voisine »

Cette nouvelle émission/concert en public à Radio Arverne a pour objectif de rapprocher les gens par le biais de la musique. Venez assister à l'enregistrement de l'émission !

Radio Arverne est une radio de proximité, ouverte à ses auditeurs et tout particulièrement aux habitants de Gerzat.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos communiqués et à nous contacter pour toute demande d'annonce de manifestations diverses sur notre antenne, de promotion radiophonique et/ou de partenariat.

Si vous êtes passionné(e) de radio,
vous pouvez nous contacter pour toute proposition
(technique et animation radiophonique)
en qualité de bénévole :
tél. : 04 73 23 28 28 ou secretariat@radioarverne.com



■ DU FESTIVAL AUX MUSICALES DE GERZAT ■



Pour sa 12^{ème} édition, le Festival international de chant choral de Gerzat change de nom. **Place donc aux XII^{èmes} Musicales de Gerzat.**

En effet, une Académie de perfectionnement instrumental complète dorénavant l'offre de concerts. Le week-

end de l'Ascension sera ainsi celui du rendez-vous de la musique à Gerzat. Avec, pour unité d'action, les voix et les instruments à vent unis dans la pratique collective de la musique.

Le Festival, proprement dit, recevra **du 24 au 28 mai trois chœurs étrangers et un chœur français.** Deux des chœurs étrangers viennent d'Estonie et un autre de Belgique. Le chœur français est un ensemble francilien. Vous pourrez apprécier la richesse et la variété de leurs répertoires au cours de l'un des cinq concerts organisés.

Les stagiaires de l'Académie vous proposent quant à eux trois autres rendez-vous.

Et puis, vous pourrez voir **un nouveau film** : « **Un chœur qui sauve des vies** ».

Selon la coutume, nous organisons aussi **plusieurs ateliers ouverts à tous** sur : le chanteur et la scène, mise en son d'images et bruitages, sophrologie pour le musicien, sacred harp.

Précisons enfin que, comme les deux années précédentes, **le Petit marché est associé au Festival.** Il permet à des artisans de présenter leur production artistique ou gustative. En même temps, les chœurs hôtes du festival sont invités à vous y faire découvrir des produits de leurs pays.

De l'Estonie à Madagascar

En 2015 et 2016, vous avez pu voir un film retraçant l'épopée chorale estonienne.

En Estonie, vit un peuple marqué par les occupations étrangères, du temps des Chevaliers teutoniques jusqu'à l'époque soviétique. Il a choisi le chant choral pour se libérer de cette emprise. Impossible d'asservir le cerveau si on s'évade tous ensemble par la musique !

Le résultat, aujourd'hui, est le maintien d'une incroyable tradition du chanter ensemble. Sa plus belle illustration est, tous les quatre ans, le Laulupidu, concert de quelque 25 000 choristes devant 100 000 spectateurs et sujet du film des années passées.

Cette année, l'Estonie vient à Gerzat.

Nous avons donc tourné notre regard cinématographique vers un autre lieu de la planète : Madagascar.

Une expérience exemplaire de réinsertion sociale par le chant choral y est conduite depuis des années avec des résultats prometteurs : la Malagasy Gospel. Nous ne répéterons jamais assez que chanter ensemble est, de fait, le meilleur moyen de réunir des gens de tous âges et de toutes conditions sociales autour d'un plaisir partagé. Sans esprit mercantile ou de compétition et à moindre coût pour la collectivité puisque la voix est, par excellence, un instrument de musique gratuit, donné à tous sauf accident ou maladie.

« Ce qui me touche dans la Malagasy Gospel c'est que, quand nous chantons ensemble, nous sommes heureuses et c'est beau à entendre. De chanter ensemble, c'est vraiment le bonheur ». Ainsi témoigne une jeune Malgache dans « **Un chœur qui sauve des vies** », **film documentaire** que nous avons choisi de vous présenter le **jeudi 25 mai à 17h, au théâtre Cornillon.** À la fois optimiste et poignant, ce film en tous cas ne laisse pas indifférent. Et après la projection, les cinéastes seront présents pour répondre à vos questions.

LES TEMPS FORTS DU FESTIVAL

Unité de lieu : théâtre Cornillon pour les concerts et le film (sauf concert du vendredi 26 à 15h30) ; devant le théâtre pour le Petit marché

Jeudi 25 mai

15h : « Et Offenbach alors ? » (1)
17h : film « un chœur qui sauve des vies » (1)
20h : les chœurs des Musicales (2)
de 14h à 20h : le Petit marché (1)

Vendredi 26 mai

15h30 (à la Cathédrale de Clermont) : les chœurs des Musicales (1)
18h : les stagiaires de l'Académie (1)
20h : « ciné concert » par la Cie 8.8 (2)

Samedi 27 mai

15h : les chœurs des Musicales (2)
18h : les stagiaires de l'Académie (1)
20h : les chœurs des Musicales et les stagiaires de l'Académie (2) de 14h à 20h : le Petit marché (1)

Dimanche 28 mai

14h : les stagiaires de l'Académie (1)
15h30 : concert de clôture des Musicales (2)

Renseignements et réservations au 06 44 72 47 49

(1) entrée libre (2) entrée payante - plein tarif : 10 € - tarif réduit : 7 €

■ COMITÉ DES FÊTES GERZATOIS ■

Un repas-dansant réussi

Le nouveau Comité des Fêtes vient de démontrer qu'il est très actif en animation, au regard du succès remporté lors du premier repas dansant organisé le 18 février dernier.

Ce ne sont pas moins de 200 convives qui se sont retrouvés autour d'une très bonne paëlla, cuisinée avec talent par Pascal et Georges, aidés par des membres du Comité des Fêtes.

L'orchestre Jo Bernard a su mettre l'ambiance sur la piste de danse qui n'a pas désempilé.



Vide dressing le 15 avril

Dans la poursuite de ses activités, le Comité des Fêtes a organisé pour la première fois un vide dressing le samedi 15 avril pour le plaisir de nombreux gerzatois.



Fête du géranium le 7 mai Place des Remparts

La prochaine manifestation du printemps est évidemment la Fête du Géranium, qui se déroulera cette année, le dimanche 7 mai.

De nombreux horticulteurs, maraîchers, commerçants seront présents place des Remparts à Gerzat. Un manège pour les enfants sera également sur place. Un concours de vélos et trottinettes fleuris pour les moins de 10 ans sera organisé.



Investissez-vous dans le Comité des Fêtes !

Les personnes intéressées pour participer à la vie et aux activités du Comité des Fêtes sont les bienvenues.

Renseignements :
Comité des Fêtes Gerzatois
11 rue Jean Jaurès
Tél. : 04 73 24 10 70
Courriel : cfgerzat@gmail.com

■ UN NOUVEAU BUREAU POUR LE CARREFOUR DES ARTS GERZATOIS ■

Le 21 janvier, le Carrefour des Arts Gerzatois a tenu son assemblée générale annuelle. Après un compte-rendu des activités et le bilan financier, la séance s'est terminée par la dégustation de la traditionnelle galette des rois.

Le bureau, nouvellement élu, est composé de Sandrine Lassalas, Présidente, Lionel Moise, Vice-Président, Monique Jacqmin, Trésorière, Michelle Duviquet, Secrétaire, Andrée Gaillot, Secrétaire-Adjointe et un petit nouveau nous a rejoint. Il s'agit de Jean Chabrot, adhérent à la section « Photographies numériques » que nous remercions d'avoir bien voulu s'investir en devenant Trésorier-Adjoint.



Nous tenons aussi à remercier François Alfonso, venu, peu de temps après la création de l'Association, aider son fils, souvent en déplacements professionnels, lors des expositions. Son fils a quitté l'Association et François, séduit par l'ambiance et la convivialité, est resté adhérent par amitié alors qu'il ne pratiquait aucune des activités proposées. Tour à tour, chargé de communication puis trésorier-adjoint, il a participé, pendant près de 20 ans, régulièrement aux réunions et il nous a apporté son aide, son soutien et son amitié indéfectible. Depuis ses 85 ans, il se faisait plus rare et nous venons d'apprendre par son épouse qu'il souffrait de la maladie d'Alzheimer.

Merci François pour toutes ces années que tu nous as consacrées, pour ta bonne humeur et bon courage dans ta lutte contre la maladie.

■ L'ASSOLIDAIRE ■

« Créer un objet en donnant
une nouvelle utilité
à d'autres objets en fin de vie »



L'Association
L'Assolidaire
organise le 2^{ème}
Concours d'Objets
Détournés,
dans le cadre
de la Semaine
Européenne
du Développement Durable
qui se déroule du 30 mai au 5 juin
(voir page 5).

Les enfants scolarisés du CM1 à la Troisième sont invités à participer.
Tous les objets présentés au concours feront l'objet d'une exposition et les gagnants se verront remettre leur prix à la fin de celle-ci.
Les inscriptions sont ouvertes dès à présent ; pour tout renseignement vous pouvez prendre contact directement avec nous, vous adresser à l'établissement scolaire de votre enfant, ou au Service Municipal Enfance Jeunesse, allée Claude Bois.

Achat groupé de fournitures scolaires pour la rentrée 2017

Par ailleurs, L'Assolidaire réfléchit à l'organisation, pour la quatrième année consécutive, du groupement d'achat de fournitures scolaires, en vue de la préparation de la rentrée scolaire de septembre 2017.
Les familles ayant souscrit à cette action ont pu bénéficier de 25% de réduction pour l'achat de fournitures scolaires de qualité, sur simple inscription (gratuite) auprès de L'Assolidaire.
Nous demandons aux familles intéressées par la reconduction de cette action de bien vouloir se faire connaître auprès de notre association dès à présent, afin de valider de la reconduction ou non de cette action.

Pour tout renseignement complémentaire :
Sylvia Pardon,
Présidente de L'Assolidaire
Tél. : 06.60.70.21.74
Courriel :
sylviavilaylack@gmail.com

■ L'ACTIVITÉ DES MAINS OUVERTES EN 2016 ■



Les Mains Ouvertes emploient 20 salariés, dont 18 à temps plein et 2 contrats aidés qui ont été renouvelés, pour accueillir un nombre croissant de compagnons : 60 par jour en moyenne en 2016 contre 59 en 2015 et 56 en 2014.

Parmi eux, 24 nationalités ont été représentées au cours de l'année 2016 et 57 personnes nouvelles ont été accueillies seulement pour 157 demandes.

L'activité de l'association est intense avec, en 2016, 24 000 ramassages effectués, 85 000 km parcourus, pour une récolte de 500 tonnes de tissus et 130 tonnes de papier et carton, les plastiques n'ont pas été traités en 2016.
Des conventions ont été passées avec les organismes Valdélia et Ecomobilier pour la récupération du mobilier chez les particuliers et dans les entreprises.

Pour 2017, le nombre de salariés devrait se maintenir à 20 personnes pour effectuer un accueil journalier moyen de 60 compagnons par jour.

En matière de formation, 31 compagnons ont suivi des cours de français et se-courisme.

Mains Ouvertes Sénégal

59 jeunes ont été accueillis au cours de cette année avec des résultats positifs au CAP (après 2 ans de formation) de 50 % d'admis contre 33 % dans le reste du pays. Beaucoup ont trouvé un emploi dans les métiers du bâtiment, de l'électricité et de l'hôtellerie.
La société Eiffage, malgré un chantier en retard, devrait embaucher des jeunes formés au centre dans les semaines à venir.

Avec la mise en place d'une formation de courte durée à l'audiovisuel, 2 jeunes ont été embauchés.
Ouverture d'une formation aux métiers de la route : un militaire de Beaumont va aider à mettre en place cette formation, le matériel a été acheté récemment et sera acheminé par container au Sénégal.

Par le biais de la SARL « Ganalé multi services », «Mains Ouvertes Sénégal» inter-vient dans deux activités :

- Chantiers extérieurs dans les métiers du bâtiment
- Magasin vente d'objets de couture et artisanat local à Nianing.

■ L'ATELIER DES PETITES MAINS ■

L'atelier des petites mains participera à la **Fête du géranium dimanche 7 mai, Place des remparts.**

Notre prochaine exposition se déroulera - Vendredi 24 juin après-midi - Sa-medi 25 juin toute la journée - Dimanche 26 juin le matin, au Foyer Octave Archimbaud. Comme tous les ans, nous essayons de faire des objets différents et utiles. Venez nombreux !

Nous rappelons que nous acceptons toutes les personnes qui seraient intéressées par les loisirs créatifs. La cotisation annuelle est de 12 €.

Ateliers des Petites Mains - Loisirs créatifs en tous genres
Contact : Monique ALBESSARD
Tél. 04 73 91 53 08
Courriel : monique.albessard@orange.fr

■ LE D.D.E.N. : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE ■

**Une nouvelle délégation du canton de Gerzat
Écoles maternelles et élémentaires de Blanzat,
Cébazat, Gerzat et Malintrat**

L'Assemblée Générale des D.D.E.N. de la **nouvelle délégation de Gerzat**, (la cartographie des cantons a induit l'harmonisation des secteurs de la délégation en se rattachant aux circonscriptions de leurs inspecteurs) sous la présidence de Josiane Bimbard, s'est réunie le mardi 7 février et a permis de réitérer l'exigence et la vigilance des délégués concernant le respect des principes de l'école de la République : **laïcité, gratuité, égalité** et de faire un bilan des Temps d'Activités Périscolaires, de la restauration et des effectifs. Nommé par l'Inspecteur d'académie pour 4 ans, le D.D.E.N., bénévole, défend l'École de la République, veille à son bon fonctionnement dans l'intérêt de tous les enfants et est vigilant sur la laïcité. Il doit faire preuve de son attachement incontesté à la cause de l'enseignement public. Chaque école devrait disposer d'un délégué : ce dernier participe comme membre de droit au conseil d'école, effectue la visite des bâtiments scolaires, facilite les relations des enseignants avec la municipalité et les partenaires de l'école. Il participe à l'animation de l'école et doit rester dans une fonction d'amitié, de vigilance au service des enfants.

Appel à candidature pour la délégation locale

À l'occasion du renouvellement **2017-2021**, quatre D.D.E.N. ne souhaitent pas se représenter à la rentrée scolaire prochaine. Un nouvel appel à candidature est lancé pour défendre et promouvoir l'école républicaine, pour la délégation de Gerzat : « *une école, un D.D.E.N.* ». **N'hésitez pas à venir nous rejoindre !**

Posez votre candidature à :

- udden63.free.fr
- Présidente de la délégation au 06 89 84 36 12

■ LE CLUB DE L'ÂGE D'OR ■

Assemblée Générale

Lors de la dernière Assemblée Générale qui s'est récemment tenue au Galion, il a été procédé au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.

Le nouveau Conseil d'Administration vient de se réunir et a constitué son bureau de la façon suivante : maintien



de la présidente du club Maryvonne Béal et de la vice-présidente Ginette Achon, de Françoise Merle, trésorière et Marie-Christine Deffradas, trésorière-adjointe.

Le secrétariat est toujours assuré par Jean-Claude Murat, Nicole Meunier et Martine Lorre secrétaires-adjointes, Monique Roche, secrétaire communication. Colette Pras est responsable des achats. Les autres membres du Conseil d'Administration, Dominique Bulf, Denise Rigodon, Odette Truche, Marie-Claude Villatte, Jean-Pierre Bidon, Bernard Laroche, Jean-Michel Lorre et Guy Védrine, apportent leur concours afin d'assurer le bon fonctionnement des diverses activités.

Sortie à Chambon-sur-Dolore

Par un temps très clément, le Club de l'Âge d'Or a effectué sa première sortie de l'année à Chambon-sur-Dolore afin de se rendre au restaurant où leur fut servie une copieuse potée. Chacun a pu se régaler jusqu'au bout avec une excellente omelette norvégienne, suivie pour certains d'une petite promenade digestive autour du plan d'eau du Vernet-la-Varenne.

Adhésions 2017

Nous rappelons que le Club accueille les retraités gerzatois, ou anciens gerzatois, pour partager des moments de convivialité lors des diverses activités (lotos, concours de belote, promenades, sorties-repas, bal, repas des anniversaires...).

Les personnes qui le souhaitent peuvent rejoindre les 278 adhérents.

**Les permanences sont affichées au local,
3 rue François Charrier**

**Pour plus de renseignements contacter Maryvonne Béal
au 04 73 24 47 83**

■ L'ÉCOLE DE PÊCHE ■

Après avoir tenu son assemblée générale, l'école de pêche a repris ses activités pour 2017.

Cours et inscriptions au local.

La saison a commencé par l'ouverture de la pêche à la truite au plan d'eau de l'AAPPMA* « La Vallée du Bédât » le samedi 11 mars.



Amis pêcheurs, vous pouvez toujours nous rejoindre à n'importe quel moment de l'année.

Contact : Paul Gouttefangeas

Tél. : 06 44 07 98 48 ou

au local de pêche,

impasse Cornillon

le mercredi de 17h à 19h

**Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique



■ FNACA ■

Assemblée Générale FNACA

L'assemblée générale s'est tenue le 15 janvier sous l'autorité du Président Daniel Journiac.



Dès l'ouverture de la séance, un instant de recueillement a été demandé afin de rendre hommage à tous nos disparus, notamment nos trois amis décédés en 2016, Messieurs Bellut, Chalier et Saint Gérard. Le comité renouvelle ses sincères condoléances aux familles.

Après la présentation des vœux à toute l'assemblée, il a été communiqué les activités de l'année écoulée. Les comptes rendus, moral et financier, ont été acceptés sans contradiction et à l'unanimité. Le bureau a été reconduit dans son intégralité. Nous avons apprécié la présence de M. Jean Albisetti, Maire, qui a présenté ses vœux de bonheur à toute l'assemblée et nous a félicités pour le bon fonctionnement de notre comité.

Commémoration du 19 Mars

En raison de contraintes logistiques et techniques, la commémoration a exceptionnellement été avancée d'une journée. En ce samedi 18 mars, nous nous sommes ainsi rassemblés devant le monument aux morts de la guerre de 39/45, où sont gravés les noms de nos trois Gerzatois, Marc Compte, Jean Grenier et Antoine Lopez, morts en Algérie. Après lecture des différents messages, deux gerbes ont été déposées en présence des élus, de Mme Montadar, Présidente des Cadets de la résistance, des portes drapeaux du comité départemental, des comités de Beaumont et Gerzat ainsi que des pompiers avec leur capitaine, le capitaine de la Police Nationale et la population Gerzatoise.



À la maison des associations, après le discours de M. Pierre Montagnon, 1^{er} adjoint représentant M. le Maire, Daniel Journiac a prononcé une allocution, remerciant la Municipalité, les personnalités et l'ensemble des participants.

Nous avons remis à cette occasion la médaille du 55^{ème} Anniversaire du cessez-le-feu à Mme Geneviève Chabrier pour sa fidélité et son dévouement au service de la FNACA

Le dimanche 19 mars, nous nous sommes rassemblés au Carré combattant du cimetière de Gerzat, pour honorer tous les combattants morts pour la France. Ensuite une délégation de notre comité s'est rendue place d'Espagne à Clermont-Ferrand, pour ce 55^{ème} anniversaire du cessez-le-feu.

Le 11 mars, un ami nous a quittés, Henry Fonlupt. Il a été porte drapeau, puis vice-président de notre comité. Le comité renouvelle ses sincères condoléances à toute sa famille.

Le président, Daniel Journiac

■ ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE CATM TOE - OPEX ET VEUVES ANCIENS COMBATTANTS HONNEUR ET FRATERNITÉ ■

C'est au Galion que s'est déroulée notre assemblée générale, le 21 janvier, en présence de M. le Maire, Jean Albisetti, de Jean-Claude Plazenet, Vice-président départemental et de Georges Merle, Président départemental des ACPG-CATM.



Je les remercie vivement de leur présence et de leur soutien à notre association.

Après la présentation des bilans par Charles Bonnaud pour notre activité sociale et par Yves Henri pour notre trésorerie, le président a retracé la synthèse des activités de notre section durant l'année 2016. Nos comptes sont équilibrés, certifiés par nos deux vérificateurs aux comptes Victor Garcia et Michel Demuyter et approuvés par l'ensemble des participants.

Le président a demandé une minute de silence pour tous les disparus en 2016 et a renouvelé ses sincères condoléances à leur famille.

Le bureau a été reconduit à l'unanimité. À noter que Jacqueline Coudert remplace Charles Bonnaud au poste de secrétaire et qu'Alain Besse remplace Lucien Basset aux actions sociales.

Nous avons conclu ce grand moment de convivialité par un excellent repas « Traiteur » au Galion.

Le Président a tenu à rappeler les valeurs fondamentales des ACPG :

Respectueuse des convictions et des opinions personnelles de ses membres les ACPG-CATM-TOE et Veuves AC sont indépendantes de tout pouvoir et s'interdisent toute activité politique, philosophique ou religieuse.

Devoir de mémoire

Après un premier trimestre pauvre en manifestations patriotiques, nous serons présents avec nos fidèles portedrapeaux aux cérémonies du 8 mai, Indochine, rafle du 21 juin, Hommages aux Harkis, aux résistants, aux Justes, le 14 juillet, le 11 novembre et l'Hommage du 5 décembre. Nous participerons également aux Centenaires des « Pupilles de la Nation » et du « Chemin des Dames ».

Actions sociales

Comme le veut la tradition :

- la récolte du Bleuets les 8 mai et 11 novembre. Appel à la générosité des Gerzatois
- À Pâques et à Noël nos bénévoles offriront un peu de réconfort et quelques friandises à nos veuves et anciens chez eux ou hospitalisés.

Je vous donne rendez-vous lors du prochain « Gerzat-Infos »

Le président, Serge Tilmant

PUBLICITÉS

PUBLICITÉS